



Observatoire français
des drogues et des
tendances addictives

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

SOMMAIRE

Introduction 4

Chiffres clés 2024 6-7

Quelques chiffres	6
Visibilité et valorisation	7

Bilan du cycle d'activité triennal (2022-2024) 8

Un programme d'activité pleinement exécuté	8
Consolidation et élargissement des activités du GI	10
Un suivi régulier des phénomènes liés aux drogues depuis plus de vingt ans	10
Un périmètre d'étude étendu aux jeux d'argent et de hasard et aux addictions comportementales	11
Élargissement territorial des travaux de l'OFDT	12
Une inscription forte de l'OFDT dans l'environnement institutionnel européen	12
Le rôle de point focal national du REITOX	13

Vingt-cinq publications en 2024 14

Analyse stratégique des politiques de régulation du cannabis (ASTRACAN)	14
Approvisionnement en tabac des fumeurs en France	14
Bilan annuel sur l'alcool	15
Bilan annuel sur le tabac	16
Bilan annuel sur les jeux d'argent et de hasard	16
Bilan annuel sur les patients en CSAPA	17
Bilan annuel sur les traitements par agonistes opioïdes (TAO)	18
Enquête ethnographique et état des lieux en Martinique	18
Enquête ethnographique sur la pratique du chemsex	19
Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)	20
Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS), volet outre-mer	21
Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD), module « jeux d'argent et de hasard, analyses nationales »	22

Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD), module « jeux d'argent et de hasard, analyses territoriales »	22
Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI)	23
Enquête sur les attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives (ARAMIS 2), « volet parents »	24
Enquête sur les nouveaux visages des usagers réguliers de cannabis (NOVURC)	24
Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), volet « drogues illicites »	25
Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), volet « jeux d'argent et de hasard »	26
Enquête sur les trajectoires d'usages et parcours de soin : regards croisés des professionnels et des usagers d'alcool (TUPSALCO)	27
Enquête sur les trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme (TABATRAJ)	28
Réponse pénale à la conduite après usage de drogues	29
Revue <i>Drogues enjeux internationaux</i> (DEI)	29
Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)	30
Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)	31

Valorisation des travaux et de l'expertise de l'OFDT 32

Stratégie de communication	32
Les newsletters de l'OFDT	32
Les réseaux sociaux	32
Relations médias	32
Les Matinales de l'OFDT	33
Les vidéos courtes (« 3 minutes sur » et « Focus sur »)	33
Vidéos en motion design (graphisme animé)	34
Refonte du site	34
Mesures d'audience et de téléchargements	35
Données générales de fréquentation du site	35
Téléchargements des publications OFDT	35

Annexes 37

Annexe 1. Liste des publications scientifiques extérieures en 2024	38
Annexe 2. Liste des auditions de l'OFDT en 2024	39
Annexe 3. Liste des interventions de l'OFDT en 2024	40
Annexe 4. Liste des réunions 2024 dans le cadre du REITOX	42
Annexe 5. Liste des membres de l'assemblée générale au 31/12/2024	43
Annexe 6. Liste des 20 membres du collège scientifique (2024-2027)	45
Annexe 7. Suivi du contrat d'objectifs et de performance 2022-2024	46
Annexe 8. Mesures d'audience et de téléchargements sur le site Internet de l'OFDT	48
Annexe 9. Liste des sigles	49

INTRODUCTION

L'année 2024 a été consacrée à la finalisation d'un cycle d'activité triennal ouvert en 2022 (programme de travail 2022-2024). Le cycle d'activité 2022-2024 a été marqué par de nombreux événements de nature diverse.

Sur le plan scientifique

L'année 2024 a été marquée par l'analyse des données de grandes enquêtes épidémiologiques en population générale produites par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) ; en population jeune avec l'analyse des données issues des enquêtes ESCAPAD 2022 et EnCLASS 2024, et en population adulte avec EROPP 2023. Parmi les principaux résultats, ces analyses ont permis d'actualiser les niveaux de consommation de drogues illicites en population générale adulte dont les derniers dataient de 2017, ainsi que les niveaux de pratiques de jeux d'argent et de hasard dont les derniers dataient de 2019. L'année 2024 a également été marquée par l'analyse des données issues de nouveaux terrains d'enquête, notamment celui d'ESSPRI relatif aux niveaux de consommation chez les personnes détenues. Enfin, en 2024, a débuté la préfiguration de nouveaux terrains d'enquête épidémiologique comme celui d'ACCESS auprès des usagers des CAARUD. Il a également été possible de reprendre l'analyse des bases médico-administratives et de commencer à mobiliser de nouvelles sources de données. Des partenariats scientifiques, notamment avec l'Inserm, ont été développés.

L'année 2024 a vu la publication des derniers résultats du projet ASTRACAN relatif à une analyse stratégique internationale des politiques de régulation du cannabis et la finalisation de plusieurs enquêtes qualitatives originales sur le tabac et le cannabis (NOVURC, TABATRAJ, ARAMIS 2), ainsi qu'un état des lieux sur le chemsex et les pratiques professionnelles en microstructures.

L'amorçage du projet d'optimisation et de renforcement des dispositifs TREND-SINTES s'est effectué en 2024, avec notamment l'élargissement du réseau du Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) (avec de nouveaux laboratoires d'analyse toxicologique), la préparation du futur marché public, l'extension aux territoires ultramarins et la transition vers le tout numérique.

Sur le plan de la valorisation

Outre les publications scientifiques internes et externes, l'OFDT a été très présent dans les congrès professionnels et scientifiques, tant sur le plan national qu'international. La refonte du site Internet s'est opérée en 2024 avec une augmentation substantielle des indicateurs d'audience depuis cette modernisation de notre interface numérique. Les sollicitations parlementaires ont atteint en 2024 des niveaux inégalés et il en a été de même pour les reprises médiatiques de nos travaux. Le développement de nouveaux supports de communication s'est poursuivi (infographies, produits multimédias...) et les communiqués de presse ont été systématisés pour toutes les nouvelles publications.

Sur le plan des ressources humaines

Les postes vacants ont tous été pourvus, avec des compétences qui ont été renforcées dans les champs de l'économie et de l'analyse de l'offre, des analyses statistiques et de l'exploitation de données massives, et de la toxicologie. La production d'une déclaration de liens d'intérêts a été généralisée à tous les agents.

Sur le plan de la vie institutionnelle du groupement d'intérêt public (GIP)

En 2024, le collège scientifique de l'OFDT a été renouvelé de plus d'un tiers en raison de mandats arrivant à échéance. Cela a notamment permis de renforcer la présence au sein du collège scientifique d'expertise en toxicologie, en statistique publique et en recherche clinique.

Enfin, notre GIP a été certifié en tant que point focal national par l'agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA), anciennement Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA). Ce nouveau mandat de l'EUDA va engendrer davantage de travaux de notre observatoire auprès de l'EUDA. Une *task force* transversale a été mise en place au sein de l'OFDT à cet effet.

Ce rapport d'activité retrace donc les principales évolutions de l'année 2024.

À propos de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT)

L'OFDT est un groupement d'intérêt public (GIP) constitué entre onze ministères, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) représentant l'État et la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS). La convention constitutive modifiée adoptée par l'assemblée générale le 28 juin 2021 a été publiée le 26 décembre 2021 au Journal officiel (arrêté du 23 novembre 2021).

Depuis 1996, l'OFDT tient de sa convention constitutive une mission générale : éclairer ses membres fondateurs et, partant, les pouvoirs publics ainsi que les professionnels du champ et le grand public sur le phénomène des drogues licites et illicites et des tendances addictives (dont les jeux d'argent et de hasard). Il produit directement des connaissances et en assure la valorisation grâce à trois types d'outils : enquêtes quantitatives en population générale, dispositifs d'observation qualitatifs (en particulier TREND-SINTES), études ponctuelles sur des thématiques, des territoires ou des publics spécifiques, veille internationale. Il s'attache également à analyser et synthétiser les données disponibles relatives aux drogues et aux conduites addictives émanant de sources différentes (dont les services statistiques ministériels), en vue d'une mise à disposition des informations scientifiquement validées. Cette fonction de centralisation et de diffusion des connaissances sur les phénomènes d'usage et de trafic est redoublée par le rôle de référent de l'OFDT en matière de documentation nationale sur les drogues. Il assure également un rôle d'aide à la décision publique en apportant son concours au suivi des plans gouvernementaux de lutte contre les drogues et les addictions. Enfin, l'OFDT participe au dispositif d'alerte national sur les substances psychoactives.

L'OFDT est le correspondant français (point focal) du Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX) coordonné par l'Agence de l'Union européenne sur les drogues (EUDA) depuis juillet 2024. Cette agence européenne, basée à Lisbonne, a pour mission de fournir des informations objectives, fiables et comparables sur le phénomène des drogues illicites, des toxicomanies et de leurs conséquences. Dans ce cadre, l'OFDT remplit, au nom de la France, un certain nombre d'obligations définies par contrat, dont le recueil de cinq indicateurs clés selon les protocoles définis par l'EUDA dont il contribue à améliorer l'assise méthodologique. Il rédige également un rapport national annuel sur la situation dans le champ des drogues et participe au dispositif d'information rapide européen sur les produits nouveaux et dangereux.

Les missions de l'OFDT sont assurées par une équipe permanente de trente personnes, principalement orientée vers la production, la valorisation et la diffusion d'études. L'OFDT est dirigé depuis le 1^{er} septembre 2023 par Guillaume Airagnes, psychiatre-addictologue, maître de conférences à l'université Paris-Cité et chef du service d'addictologie à l'hôpital européen Georges-Pompidou (Assistance publique-Hôpitaux de Paris). Il est secondé par une directrice adjointe, Ivana Obradovic, politiste spécialisée dans l'analyse des politiques publiques liées aux drogues.

L'OFDT appuie son action sur un collège scientifique de vingt membres, présidé depuis 2021 par Fabien Jobard, politiste, directeur de recherches au CNRS, et composé de personnalités choisies pour leurs compétences reconnues dans les domaines entrant dans les missions de l'OFDT. L'assemblée générale de l'OFDT est présidée par Isabelle Lonvis-Rome, magistrate, inspectrice générale de la justice, ancienne ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes, ambassadrice pour les droits de l'homme, première présidente de chambre à la cour d'appel de Versailles.

CHIFFRES-CLÉS

Quelques chiffres

- Au 31 décembre 2024, le budget exécuté de l'OFDT est de 4 492 705€ en autorisations d'engagement de crédits (AE) et de 4 276 983€ en crédits de paiement (CP).
- Au 31 décembre 2024, l'OFDT a une équipe permanente constituée de 27 agents, auxquels s'ajoutent 3 contrats sur projet hors plafond.

Enquêtes épidémiologiques

- Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) 2023 : près de 15 000 adultes interrogés du 22 mars au 29 juillet 2023 (publication en 2024).
- Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI) : 1 094 hommes majeurs interrogés en détention du 24 avril au 29 juin 2023 (publication en 2024).

Enquêtes qualitatives

— Auprès d'usagers de substances psychoactives

- Enquête sur les nouveaux visages des usagers réguliers de cannabis (NOVURC) : 52 adultes usagers réguliers de cannabis interrogés entre mars 2023 et mai 2024.
- Enquête sur les trajectoires de consommation et de sorties du tabagisme (TABATRAJ) : 70 adultes ayant récemment arrêté de fumer interrogés entre mai 2022 et juillet 2023.

— Auprès d'acteurs publics (comparaison internationale)

- Analyse stratégique des politiques de régulation du cannabis (ASTRACAN) : 115 acteurs de la régulation du cannabis interrogés dans six juridictions d'Amérique du Nord entre août 2021 et août 2022 : État de Washington, Oregon, Californie (États-Unis), Colombie-Britannique, Ontario, Québec (Canada) – autorités de régulation, administrations locales de santé, experts et universitaires en santé publique, etc.

Visibilité et valorisation

Publications OFDT

- 6 numéros de la collection *Tendances* ;
- 17^e numéro de la collection *Drogues, enjeux internationaux* ;
- 5 notes de bilan annuel (tabac, alcool, JAH, RECAP et TAO) ;
- 9 notes de résultats (résultats JAH de l'enquête ESCAPAD 2022, approvisionnement en tabac des fumeurs, résultats de l'enquête EnCLASS sur les usages en Outre-mer, microstructures médicales addiction, usages et prise en charge en Martinique, résultats de l'enquête ARAMIS 2, chemsex, résultats de l'enquête EnCLASS 2022, point SINTES) ;
- 3 rapports d'étude et de recherche ;
- une série de 9 rapports régionaux TREND ;
- 1 rapport national pour l'EUDA (10 *workbooks* en anglais).

Publications extérieures

- 14 articles publiés dans des revues scientifiques françaises ou anglo-saxonnes à comité de lecture ;
- 3 ouvrages ou chapitres d'ouvrages collectifs.



Site Internet et réseaux sociaux

- **12 lettres d'information en français** (Lettre Actu OFDT) et 2 en anglais (OFDT's latest)
- **40 529 visites mensuelles** sur le site www.ofdt.fr (chiffre très contrasté suivant les mois étant donné le temps de réglage assez long de notre nouvel outil de gestion des cookies, cf. infra)
- **278 réponses à des demandes entrantes des médias**, dont 46 interviews accordées
- **Présence sur les réseaux sociaux** à travers des comptes LinkedIn (6 085 abonnés), X (ex-Twitter, 4 711 abonnés), Facebook (3 625 abonnés) et YouTube (446 abonnés)
- **7 participations à des auditions** (parlementaires ou autres, voir en annexe 2)
- **25 productions originales** mises en ligne sur le site de l'OFDT (*Tendances*, notes de synthèse, rapports) et **17 publications extérieures**

BILAN DU CYCLE D'ACTIVITÉ TRIENNAL (2022-2024)

L'année 2024 marque la fin d'un cycle d'activité triennal (2022-2024) qui s'est traduit par une grande diversité de réalisations, résumées ci-après.

Un programme d'activité pleinement exécuté

L'OFDT a réalisé l'ensemble des objectifs de production inscrits dans son programme de travail 2022-2024. Il a notamment livré les résultats d'enquêtes régulières en population générale permettant de mesurer l'évolution de la consommation de drogues et de jeux d'argent et de hasard (JAH) en population jeune et adulte (ESCAPAD 2022, EnCLASS 2022, EROPP 2023). Il a également actualisé les connaissances sur les contextes et les pratiques émergentes de consommation (TREND) ainsi que sur l'offre de stupéfiants et les produits en circulation (SINTES). Enfin, il a conduit plusieurs enquêtes qualitatives visant à documenter les trajectoires de consommation et de sortie de la consommation, les pratiques professionnelles ou les politiques publiques en matière de régulation.

En termes de production scientifique, en trois ans, 68 publications originales ont été mises en ligne : elles traduisent la diversité des sujets traités par l'OFDT. À ce volume de publications s'ajoute la mise en ligne, chaque année, de neuf rapports de sites TREND¹. En outre, 44 publications externes ont associé des membres de l'OFDT. Les travaux et l'expertise accumulés par l'observatoire ont été valorisés dans 125 colloques scientifiques ou professionnels, soit une moyenne de 42 communications orales par an. Enfin, l'OFDT a contribué aux réflexions parlementaires ou d'instances de décision publique en participant à 18 auditions (voir tableau 1).

Tableau 1. Synthèse des activités scientifiques de l'OFDT dans la période 2022-2024

	2022	2023	2024	TOTAL
Publications scientifiques mises en ligne sur le site de l'OFDT	20	23	25	71
Publications scientifiques externes	9	18	17	44
Interventions dans des colloques	53	42	30	125
Participation à des auditions parlementaires	3	8	7	18

La période 2022-2024 a également été marquée par une refonte de la stratégie de valorisation et de communication de l'OFDT. Ainsi, les collections de l'OFDT ont fait l'objet d'une remise à plat : les publications éditées par l'OFDT sont désormais réparties selon trois séries de collections bénéficiant de nouvelles maquettes conformes à la nouvelle charte graphique de l'OFDT.

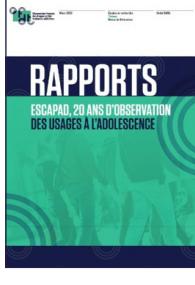


1. Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine, La Réunion, Lille et Hauts-de-France, Lyon et Auvergne-Rhône-Alpes, Marseille et PACA, Metz et Grand Est, Paris et Île-de-France, Occitanie (Toulouse, Montpellier et Perpignan), Rennes et Bretagne.

Dans le prolongement de cet effort de modernisation, un nouveau site Internet a été inauguré en juin 2024, avec un travail de restructuration du contenu dans le sens d'une meilleure lisibilité et d'une meilleure accessibilité des travaux de l'Observatoire.

Ainsi, depuis 2022, les publications mises en ligne sur le site de l'OFDT se répartissent équitablement entre trois types de formats (courts, intermédiaires et longs), pour répondre aux besoins des différents publics qui consultent le site : décideurs publics, professionnels du champ médico-social ou éducatif, chercheurs, journalistes, étudiants, etc. (voir tableau 2).

Tableau 2. Répartition des publications par année et par collection

Collection	2022	2023	2024
 <i>(Format court : 4-8 p)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 6 numéros de la revue <i>Tendances</i> ■ 15^e numéro de la collection <i>Drogues, enjeux internationaux</i> ■ 1^{re} édition de la collection <i>Drogues et addictions, chiffres-clés</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 6 numéros de la revue <i>Tendances</i> ■ 16^e numéro de la collection <i>Drogues, enjeux internationaux</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 6 numéros de la revue <i>Tendances</i> ■ 17^e numéro de la collection <i>Drogues, enjeux internationaux</i>
 <i>(Format intermédiaire)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4 notes de bilan annuel (tabac, alcool, drogues illicites et JAH) ■ 4 notes de résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 notes de bilan annuel (tabac, alcool, JAH, RECAP et TSO) ■ 1 note de résultats (point SINTES) ■ 1 note de méthode (coût social) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 notes de bilan annuel (tabac, alcool, JAH, RECAP et TAO) ■ 9 notes de résultats
 <i>(Format long)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 rapport d'études et recherches ■ 1 rapport Théma ■ 1 revue de la littérature ■ 1 série de 9 rapports régionaux TREND 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 rapports d'études et de recherches ■ 1 rapport Théma ■ 2 revues de la littérature ■ 1 série de 9 rapports régionaux TREND 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 rapports d'études et de recherches ■ 1 série de 9 rapports régionaux TREND

Consolidation et élargissement des activités du GIP

Un suivi régulier des phénomènes liés aux drogues depuis plus de vingt ans

Les travaux de l'OFDT s'inscrivent dans le cadre d'un suivi régulier des tendances de consommation. Dans la période 2022-2024, l'OFDT a mené une nouvelle édition de chacune de ses enquêtes épidémiologiques pérennes :

- En 2022 a été menée la 9^e édition d'ESCAPAD, enquête phare de l'OFDT menée depuis 2000 auprès d'un échantillon représentatif d'adolescents de 17 ans interrogés pendant la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette enquête unique en France permet de mesurer l'évolution de la consommation de drogues et de JAH à l'adolescence, en incluant non seulement les jeunes scolarisés, mais aussi ceux sortis du système scolaire. L'enquête ESCAPAD a reçu l'avis d'opportunité du comité du label de la statistique publique (n° 181/H030 du 9 décembre 2019).
- En 2022 a été menée la 2^e édition du dispositif d'enquête EnCLASS auprès de 7 237 collégiens et 4 649 lycéens.
- En 2023 : la 6^e édition d'EROPP et la déclinaison d'ESCAPAD dans les outre-mer. La dernière édition d'EROPP, qui s'intéresse aux représentations et aux opinions en population générale depuis 1999, a été étendue en 2023 à la mesure des prévalences d'usage de produits licites (tabac et alcool) et illicites, ainsi que des pratiques de jeux, pour répondre à la demande de la MILDECA et aux besoins de connaissances actualisées sur l'usage de drogues illicites hors cannabis (depuis la dernière édition du Baromètre de Santé publique France, en 2017). L'enquête EROPP 2023 a interrogé près de 15 000 adultes du 22 mars au 29 juillet 2023.
- En 2024 a été menée la 3^e édition de l'enquête EnCLASS auprès de 11 397 élèves du secondaire (3 967 collégiens et 7 430 lycéens).

Par ailleurs, l'OFDT a initié la première enquête statistique régulière visant à fournir des données de prévalence concernant l'usage de substances psychoactives par les personnes détenues en France. Cette enquête, baptisée Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI), a d'abord été menée sous la forme d'un pilote, puis d'une première édition d'enquête nationale complète auprès d'un échantillon représentatif de la population carcérale (hommes uniquement). La deuxième édition a vocation à inclure également les femmes et les territoires d'outre-mer. Cette enquête, qui s'inscrit désormais dans le dispositif de statistique publique français, vise à mieux connaître les conditions de vie et la santé des personnes détenues. Il doit aussi permettre à terme des comparaisons au niveau européen via le questionnaire *European questionnaire among people living in prison* (EQDP) de l'EUDA.

En 2024, le dispositif TREND-SINTES de l'OFDT a célébré sa 25^e année d'activité afin de décrire précocement les phénomènes émergents dans le champ des drogues illicites et des médicaments détournés. Depuis sa mise en place en 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) produit, de façon réactive, des éléments de connaissance et de compréhension sur des pratiques souvent mal connues d'usage et de revente de substances psychoactives, sur la base de remontées locales d'informations issues de neuf coordinations régionales. Par la durée de son existence et sa couverture territoriale, le dispositif TREND occupe une place assez unique en Europe. En complément de TREND, le dispositif d'analyse toxicologique SINTES constitue un outil d'observation précieux de la composition des produits psychoactifs illicites circulant en France, qui contribue à la veille sanitaire en France et en Europe : en continu, l'OFDT renseigne l'Agence européenne des drogues via son système de veille européen (*Early Warning System*, EWS). Le dispositif SINTES repose sur dix-sept coordinations locales. Depuis 2016, les résultats d'analyses sont présentés dans une note annuelle publiée par l'OFDT visant à repérer l'évolution de la composition des drogues sur le marché français et l'apparition de produits rares, inhabituels ou provoquant des effets indésirables. Avec désormais plus de 600 collectes par an, les analyses permises par SINTES ont notamment permis d'objectiver la tendance à l'augmentation de la concentration en principe actif de la cocaïne observée depuis 2018, la diversification des produits contenant du cannabis (certains étant très concentrés ou comestibles et pouvant provoquer des intoxications aiguës) et l'essor de nouvelles classes de produits : cathinones de synthèse, nitazènes (opioïdes de synthèse avec une puissance pharmacologique élevée et classée comme stupéfiant en juillet 2024).

Après presque trente ans d'activité, l'OFDT apparaît dans le paysage institutionnel des drogues comme un producteur régulier et fiable de données quantitatives et qualitatives, grâce à des dispositifs d'enquêtes rigoureux et robustes qui garantissent un suivi en continu des tendances de consommation et des comportements d'usage :

- Les enquêtes épidémiologiques s'appuient sur des échantillons représentatifs de la population générale et des effectifs permettant de garantir une puissance statistique propice à des analyses croisées. Celles-ci respectent les normes de la statistique publique et sont reconnues d'utilité publique. Ainsi, l'Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD) a reçu l'avis d'opportunité du comité du label de la statistique publique (n° 181/H030 du 9 décembre 2019). De même, l'Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) a reçu un avis d'opportunité (n° 2023_7468_DG75-L002) du comité du label de la statistique publique (*Journal officiel* du 23 décembre 2021). L'enquête est menée avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, de l'OFDT et de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- Les enquêtes qualitatives s'attachent à documenter les phénomènes liés aux drogues grâce à une approche sociologique fine permettant de saisir la diversité des situations et d'éclairer les politiques publiques. Celles-ci peuvent porter sur les pratiques d'usage et les profils sociaux des usagers de substances psychoactives, les trajectoires biographiques et les parcours de consommation. Elles s'intéressent également aux pratiques professionnelles d'accompagnement et de prise en charge des usagers de drogues. Elles explorent aussi les conditions de mise en œuvre des politiques publiques du point de vue des acteurs publics. Ainsi, l'OFDT a conduit entre 2022 et 2024, dans une optique de sciences sociales, des enquêtes sur les trajectoires de sortie du tabagisme permettant de repérer les leviers d'arrêt du tabagisme (TABATRAJ), sur les pratiques d'installation dans un usage régulier voire quotidien de cannabis à l'âge adulte (NOVURC) ou encore sur les modalités d'utilisation des médicaments opioïdes antalgiques pour comprendre les difficultés auxquelles prescripteurs et patients font face dans le cadre du traitement de la douleur (EMOA).

Un périmètre d'étude étendu aux jeux d'argent et de hasard et aux addictions comportementales

Depuis 2020, les enquêtes épidémiologiques pérennes de l'OFDT intègrent systématiquement un module approfondi de questions relatives aux JAH permettant notamment de mesurer les prévalences de jeu par âge et par sexe, les catégories de jeux les plus pratiqués et les comportements de jeu problématiques mesurés à l'aune de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE). Un certain nombre d'enquêtes qualitatives ont également été programmées pour explorer différentes dimensions du phénomène : les profils sociaux des joueurs et les pratiques de jeux, la réception des stratégies marketing des opérateurs de jeux, etc.

La période 2022-2024 a ainsi été marquée par dix publications spécifiquement dédiées aux JAH et aux addictions comportementales, déclinant méthodes quantitatives et qualitatives.

- Des résultats d'enquêtes épidémiologiques sur la pratique des JAH en population générale :
 - Les jeux d'argent et de hasard à 17 ans. ESCAPAD 2022 ([Tendances n° 157](#), octobre 2023) ;
 - Pratiques des jeux d'argent et de hasard en 2022 chez les adolescents de 17 ans ([Note de résultats](#), avril 2024) ;
 - La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023 ([Rapport « Études et recherche »](#), décembre 2024).
- Une synthèse des résultats de l'enquête E-Games 2021 menée auprès de 1983 panélistes, qui fait le point sur les pratiques de jeux d'argent et de hasard sur Internet en France ([Tendances n° 152](#), octobre 2022) ;
- Une synthèse des résultats d'une enquête qualitative consacrée aux pratiques de jeux vidéo chez les adolescents âgés de 11 à 15 ans ([Note de résultats](#), juillet 2022) ;

■ Les bilans annuels sur les JAH (un par an) agrégeant les données d'activité du secteur des jeux publiées par l'Autorité nationale des jeux (ANJ), les résultats d'enquêtes en population générale, les données d'admission en centres de soins (CSAPA) collectées grâce au dispositif RECAP de l'OFDT, etc.

- [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023](#)
- [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2022](#)
- [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2021](#)

■ Deux revues de la littérature : [État des connaissances sur les paris sportifs en ligne](#) (novembre 2022) et [Les addictions comportementales - Définitions, enjeux et débats](#) (septembre 2023).

Ainsi, sur les JAH, l'OFDT a produit des connaissances actualisées sur les prévalences d'usage à l'adolescence et à l'âge adulte, grâce à l'enquête ESCAPAD 2022 et l'enquête EROPP 2023. L'OFDT produit également de façon régulière un bilan annuel des indicateurs disponibles sur l'offre et la demande de JAH. Enfin, l'Observatoire a conduit plusieurs travaux de revue de la littérature permettant d'appréhender les besoins de connaissances dans ce champ. En outre, d'autres travaux sont en cours sur ces thématiques, en particulier une étude visant à explorer les trajectoires d'entrée dans la pratique des JAH parmi les jeunes (en axant sur les paris sportifs en ligne) et la réception des messages publicitaires (2024-2026) : l'étude Paris sportifs et pratiques problématiques chez les jeunes, trajectoires, motivations et incitations (PSPJ-TMI).

Élargissement territorial des travaux de l'OFDT

L'analyse des phénomènes d'usage de drogues et des conduites addictives fait apparaître de fortes disparités territoriales. En complémentarité avec les travaux des observatoires régionaux de santé, l'OFDT a vocation à répondre à la demande des pouvoirs publics de développer l'observation au sein des territoires. Il s'agit à la fois d'apporter des données de cadrage facilitant l'élaboration de diagnostics locaux, à l'intention notamment des chefs de projets, dans le cadre de la définition des axes de la réponse publique dans les 13 régions hexagonales, et de développer les systèmes d'observation dans les outre-mer, en particulier dans les territoires échappant à une quantification précise des phénomènes d'usage de drogues (Mayotte, Guyane, etc.).

Les outre-mer font l'objet d'une attention publique de plus en plus ciblée, comme en témoigne la multiplication des travaux parlementaires, d'expertise et de contrôle. Pourtant, la connaissance des enjeux spécifiques à ces territoires reste partielle. Dans ce cadre, la période 2022-2024 a permis de poursuivre les partenariats d'études avec certains Observatoires régionaux de santé (ORS) : Guadeloupe, Guyane, Île-de-France, Martinique, Occitanie, La Réunion, en lien avec la Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS), membre du groupement. Ainsi, les bases de données ESCAPAD sont régulièrement transmises à la FNORS qui peut ainsi les mettre à disposition au sein du réseau des agences régionales. Au-delà de ces partenariats d'études, l'OFDT a développé pendant la période 2022-2024 un programme d'observations qualitatives reposant sur les outils du dispositif TREND dans les outre-mer, grâce à un financement du fonds de lutte contre les addictions (FLCA). Ainsi, depuis 2022, le développement d'observations dans les territoires ultramarins a été renforcé afin d'améliorer les connaissances des usages et des groupes d'usagers de produits psychoactifs ainsi que des problématiques liées aux usages dans quatre territoires d'outre-mer. Ces études feront l'objet de publications ciblées pour la période 2025-2027.

Une inscription forte de l'OFDT dans l'environnement institutionnel européen

L'OFDT est le représentant français du Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies (REITOX) dont la coordination est confiée à l'EUDA. L'OFDT a finalisé en 2023 la démarche d'auto-évaluation qui lui a permis d'obtenir la certification de l'agence européenne des drogues en tant que point focal national de l'EUDA. L'OFDT est désormais certifié avec un score final de 37 (sur 45), atteignant ainsi le niveau *strong*. Cette certification constitue un processus de reconnaissance formelle de la compétence d'un point focal national de l'EUDA pour effectuer des tâches spécifiques de manière fiable, factuelle et objective et pour confirmer que ce point focal

répond aux critères minimaux pour l'accomplissement de ces tâches. De ce fait, l'OFDT compte comme contributeur aux activités de l'EUDA, dotée d'un nouveau mandat depuis le 1^{er} juillet 2024. Dans le cadre du nouveau mandat de l'EUDA, la démarche de certification est obligatoire pour l'ensemble des points focaux nationaux (UE-27 + Turquie et Norvège) qui devront tous être évalués avant 2027 (art. 35 du règlement UE 2023-1322).

Dans le cadre de la mobilisation accrue de l'OFDT pour répondre aux missions élargies de l'EUDA, une *task force* dédiée aux activités internationales a été constituée au sein de l'OFDT en 2024 afin de garantir une réponse structurée et coordonnée aux enjeux soulevés par l'EUDA.

Dans le cadre du réseau européen, l'OFDT est particulièrement sollicité sur les enjeux de veille sanitaire en ce qui concerne les nouveaux produits de synthèse (NPS). Sa contribution active à l'*Early Warning System* (EWS) de l'EUDA se traduit par le signalement de tout NPS identifié sur le territoire français, ainsi que tous les cas sanitaires graves en lien avec un usage de drogues.

Le rôle de point focal national du REITOX

Au titre des contributions de l'OFDT au réseau REITOX, l'année 2024 a été marquée par les discussions et les réunions de travail pour préparer la transition de l'EMCDDA vers l'EUDA. Ce nouveau mandat élargit les missions de l'agence européenne et celles des points focaux. Il va de pair avec de nouveaux cadrages, notamment l'inclusion de la polyconsommation dans le champ des activités de l'EUDA, des précurseurs chimiques et des bonnes pratiques dans le suivi et le monitoring. Le nouveau mandat s'accompagne également de la mise en place d'un réseau d'analyses des substances et l'élargissement des indicateurs à l'offre de drogues.

Au titre de point focal national, l'OFDT continue d'assurer chaque année contractuellement :

- Le suivi des cinq indicateurs clés définis par l'EUDA : demandes de traitement (TDI), mortalité liée aux drogues (DRD), maladies infectieuses liées aux drogues (DRID), usages problématiques de drogues (PDU), enquêtes en population générale (GPS). En 2024, vingt séries de tableaux statistiques ont été fournies à l'EUDA et l'OFDT a participé aux réunions d'experts sur ces indicateurs (voir liste en annexe 4).
- La production d'un rapport sur l'état du phénomène des drogues en France. Dix chapitres thématiques workbooks pour la France ont été adressés en anglais à l'EUDA fin octobre.
- La participation active à l'*Early Warning System* (EWS) par le signalement de tout NPS identifié sur le territoire français, ainsi que tous les cas sanitaires graves en lien avec un usage de drogues. En 2024, l'OFDT a transmis les deux rapports semestriels prévus, reprenant les analyses des laboratoires des douanes, de la police scientifique et du réseau SINTES.
- La relecture et la vérification linguistique (pour le français) de documents et publications de l'EUDA. Les documents qui ont été revus en 2024 comprennent les versions anglaise et française de l'*European Drug Report* 2023 et de son principal communiqué de presse.
- La diffusion au niveau national des publications de l'EUDA et la valorisation des données européennes. Les publications de l'EUDA sont systématiquement annoncées dans la lettre d'information électronique de l'OFDT et dans une rubrique dédiée du site Internet, en coopération étroite avec le service de presse de l'EUDA.

PUBLICATIONS EN 2024

VINGT-CINQ PUBLICATIONS EN 2024

Analyse stratégique des politiques de régulation du cannabis (ASTRACAN)



Impulsée par l'OFDT grâce au soutien financier du FLCA en 2019, la recherche ASTRACAN visait à comparer les politiques de régulation du cannabis à usage non médical mises en place aux États-Unis et au Canada. Cette recherche collective, menée en partenariat avec des politistes de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de l'université de Québec à Montréal, s'est intéressée aux conditions de mise en œuvre de ces réformes et aux problématiques rencontrées par les pouvoirs publics pour réguler le cannabis. Dans une perspective d'analyse des politiques publiques, elle examine les modalités pratiques de régulation du cannabis, en privilégiant une approche comparative à partir d'études de cas menées dans six juridictions : trois au Canada (Ontario, Colombie-Britannique, Québec) et trois aux États-Unis (État de Washington, Oregon, Californie). Elle se penche également sur les premiers effets observables en termes de santé publique.

Après la publication de trois revues de la littérature ciblées visant à affiner le questionnement, six enquêtes de terrain (une par juridiction) ont été menées entre août 2021 et décembre 2022. Elles ont permis d'interroger 110 acteurs clés de la régulation du cannabis (agences de régulation, acteurs de santé publique, acteurs économiques, administrations locales de santé), à travers 42 entretiens (individuels ou collectifs) au Canada et 28 aux États-Unis (où les entretiens collectifs ont été plus fréquents, représentant 64 personnes rencontrées). En complément, cette enquête a donné lieu à une série d'observations directes (visites de sites de production légale de cannabis, visites de boutiques spécialisées, observation de l'action des inspecteurs de contrôle dans les sites, etc.).

L'enquête ASTRACAN a donné lieu à une dizaine de publications, en ligne sur le site de l'OFDT².

Des valorisations scientifiques complémentaires sous forme de communications orales ont été présentées dans six colloques français et quatre colloques internationaux (en 2023 et en 2024).

- [La légalisation du cannabis aux États-Unis. Résultats de l'enquête ASTRACAN](#), Rapports, 2024, 67 pages

Approvisionnement en tabac des fumeurs en France



À la demande des pouvoirs publics, l'OFDT et Santé publique France ont souhaité dresser un état des lieux des données publiques disponibles relatives à l'approvisionnement en tabac des fumeurs en France, entre 2014 et 2022. De nombreuses sources de données ont été mobilisées à cette fin : les comportements d'achats déclarés, l'évolution des quantités moyennes consommées, ou encore l'offre au sein du marché domestique légal (réseau des buralistes).

2. Présentation de l'enquête ASTRACAN sur le site de l'OFDT.

Les résultats montrent que les lieux d'approvisionnement des fumeurs sont restés stables sur l'ensemble de la période. Pour quatre personnes interrogées sur cinq, le dernier paquet a été acheté chez le buraliste. L'achat dans la rue ne concerne quant à lui que 1 % des derniers paquets achetés, sans report vers ce canal en dépit de la hausse des prix. Le principal facteur associé aux achats à l'étranger est le fait de vivre dans un département frontalier : la part des fumeurs ayant acheté leur dernier paquet dans un pays limitrophe s'y élève à 42 % contre seulement 7 % dans les autres départements.

D'autres résultats montrent par ailleurs que le renforcement des inégalités sociales face au tabagisme observé ces dernières années ne semble pas avoir d'impact sur les modes d'approvisionnement. Une grande accessibilité pour les mineurs a également été mise en avant (l'achat par soi-même dans un bureau de tabac est le mode d'approvisionnement privilégié à 17 ans en 2022 – plus d'un achat sur deux – malgré l'interdit légal de vente).

Ces résultats vont dans le sens d'autres estimations issues d'organismes publics (INSEE, Santé publique France, OFDT, Assemblée nationale), qui donnent une fourchette d'achats réalisés en dehors des bureaux de tabac comprise entre 10 % et 20 % de la consommation totale, soit quatre fois moins que les estimations produites par des études financées par l'industrie de tabac.

- [L'approvisionnement en tabac des fumeurs en France 2014-2022](#), Notes, 2024, 20 pages

Bilan annuel sur l'alcool



Ce bilan offre une vue synthétique de l'offre, des usages et des conséquences sanitaires et sociales de la consommation d'alcool en France pour l'année 2023.

L'année 2023 marque une baisse de la plupart des indicateurs liés à la vente et à l'usage d'alcool. Ainsi, les volumes d'alcool pur mis en vente ont de nouveau diminué en 2023 (- 3,8 % par rapport à 2022), s'établissant désormais à une moyenne de 10,35 litres d'alcool pur par habitant de plus de 15 ans. Cette baisse est principalement due au recul des ventes de vins (- 4,2 % entre 2022 et 2023), qui représentent toujours la majorité des boissons alcoolisées vendues en France (52 %).

La consommation d'alcool baisse quant à elle aussi bien chez les jeunes que chez les adultes (qu'il s'agisse d'usage dans l'année, hebdomadaire ou quotidien). Chez les adultes, la diminution la plus marquée concerne la consommation quotidienne (- 13 % entre 2021 et 2023 selon l'enquête EROPP et le Baromètre de Santé publique France). Chez les adolescents de 17 ans (enquête ESCAPAD 2022), l'usage quotidien et l'usage dans le mois ont respectivement diminué de 31 % et de 14 % entre 2017 et 2022. Les alcoolisations ponctuelles importantes mensuelles, bien que toujours notables et touchant près d'un tiers des jeunes, sont également en diminution (- 16,8 % par rapport à 2017).

Enfin, le nombre des hospitalisations en lien avec l'alcool augmente : + 4,1 % de séjours et + 2,5 % de patients en 2023 par rapport à l'année précédente. Ces séjours concernent 307 676 patients, qui sont en majorité des hommes (73 %) et dont l'âge moyen est de 56 ans.

- [La consommation d'alcool et ses conséquences en France en 2023](#), Notes, 2024, 10 pages

Bilan annuel sur le tabac



Ce bilan offre une vue synthétique de l'offre, des usages et des conséquences sanitaires et sociales de la consommation de tabac en France pour l'année 2023.

Les principaux résultats montrent que les volumes de tabac vendus dans le réseau des buralistes ont diminué de 7 % en 2023 par rapport à 2022 (à nombre de jours de livraisons équivalents). Les prévalences tabagiques chez les jeunes sont les plus basses jamais observées depuis vingt ans (selon l'enquête ESCAPAD 2022). Le marché des produits du vapotage est quant à lui en croissance, comme les usages : 6,2 % des jeunes de 17 ans et 5,5 % des adultes vapotent quotidiennement en 2022. Enfin, dans la continuité des années précédentes, mais de façon encore plus marquée, la vente de traitements d'aide au sevrage est en hausse de 12,8 % entre 2022 et 2023, à l'instar du nombre annuel de bénéficiaires uniques d'un remboursement par l'Assurance maladie (+ 10,8 %).

■ [Tabagisme et arrêt du tabac en 2023](#), Notes, 2024, 17 pages

Bilan annuel sur les jeux d'argent et de hasard



Dans l'objectif de contribuer à réaliser les objectifs de la politique de l'État en matière de JAH, l'OFDT produit annuellement, dans le cadre de ses missions, un bilan des JAH. Cet outil de suivi offre une vision synthétique des tendances actuelles à travers plusieurs indicateurs clés du marché des jeux, complétée par les dernières données épidémiologiques disponibles. De nombreuses sources sont mobilisées afin de dresser une vue d'ensemble de ce secteur d'activité : l'ANJ pour les données relatives au marché concurrentiel agréé (paris hippiques, paris sportifs et poker sur Internet) ; le Pari mutuel urbain (PMU) pour les données relatives à l'exploitation des paris hippiques via son réseau de distribution physique ; la Française des jeux (FDJ) pour les données relatives à l'exploitation des jeux de loterie (jeux de tirage et jeux de grattage) et paris sportifs commercialisés en points de vente ; le Service central des courses et jeux (SCCJ) du ministère de l'Intérieur en charge de la régulation des établissements de casino et des clubs de jeux ; l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), qui fournit chaque année une représentation quantifiée de l'économie française et notamment de la consommation des ménages par poste de dépense (comptabilité nationale) ; l'enquête ESCAPAD de l'OFDT pour les données relatives à la pratique des JAH chez les adolescents de 17 ans ; l'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) dont le dernier exercice réalisé en 2023 vient décrire la pratique des JAH en population majeure parmi les 18-75 ans ; le Baromètre de Santé publique France réalisé en 2019 sur la pratique des JAH en population majeure parmi les 18-75 ans.

En France, plusieurs types de JAH sont légalement autorisés et exploités, que ce soit sous droits exclusifs en points de vente ou dans un cadre concurrentiel pour l'activité en ligne (hors jeux de loterie). En 2023, 16 opérateurs sont présents et commercialisent une offre de JAH sur le territoire national. Les 203 établissements de casino, les 7 clubs de jeux et les 235 hippodromes viennent compléter cette offre.

En 2023, le produit brut des jeux (PBJ), soit ce qui revient à l'opérateur après la redistribution des gains, affiche une croissance annuelle positive de + 3,5 % par rapport à l'année précédente. Ce dynamisme économique profite à l'ensemble des activités de jeu avec toutefois des disparités importantes : de + 0,2 % pour les jeux de loterie à + 14,0 % pour le poker sur Internet. Une érosion du nombre de joueurs ayant un compte sur Internet pour les activités de paris sportifs, de paris hippiques et de poker est observée. En 2023, près de 3,6 millions d'individus ont misé de l'argent à l'un de ces trois types de JAH, contre 3,8 millions en 2022.

Le nombre d'individus pris en charge en 2021 pour un problème d'addiction aux JAH représentait 1,1 % (environ 2200 individus) de l'ensemble du public accueilli dans un CSAPA, une proportion stable comparativement à l'année précédente. Ces données sont issues de l'enquête du recueil commun sur les addictions et les prises en charge (RECAP) de l'OFDT.

- [Les jeux d'argent et de hasard en France en 2023](#), Notes, 2024, OFDT, 10 pages

Bilan annuel sur les patients en CSAPA



Le recueil commun sur les addictions et les prises en charge (RECAP) est une enquête annuelle, pilotée par l'OFDT et qui vise à recueillir les données anonymisées des patients consultant en CSAPA. Mise en place en 2005, cette enquête permet de collecter des données détaillées et actualisées sur les profils des patients traités pour des problématiques d'addiction. Ce bilan décrit les caractéristiques sociodémographiques des patients selon quatre catégories de prise en charge (alcool-tabac, cannabis, autres produits illicites, addictions sans produit) et détaille davantage les caractéristiques des nouveaux patients, car ils présentent l'avantage de refléter l'évolution la plus récente de la file active.

En 2021, 210 665 patients ont été pris en charge dans un CSAPA, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente. En effet, la fréquentation des CSAPA avait diminué en 2020 en raison de la crise sanitaire. Parmi eux, 72 000 sont des nouveaux patients, ce qui correspond à un tiers de la file active.

Les nouveaux patients pris en charge en CSAPA sont principalement des hommes (75 %) dont un tiers environ a moins de 30 ans. Près de 40 % exercent une activité rémunérée continue et la majorité des nouveaux patients ont un logement durable (85 %). La prise en charge des patients se fait principalement à leur initiative (37 %), tandis que 15 % des patients sont pris en charge en raison d'une obligation de soins et 10 % suite à une orientation par la médecine de ville.

Plus de la moitié des nouveaux patients consultent dans un CSAPA en raison d'une consommation d'alcool ou de tabac (58 %). Les autres produits à l'origine de la prise en charge sont le cannabis (21 %) et les autres substances illicites (16 %). Enfin, une minorité (5 %) consulte pour un problème d'addictions sans produit (jeux de hasard, cyberaddictions, etc.).

Les analyses montrent une diversité des profils des patients accueillis en CSAPA selon les catégories de prise en charge, ainsi que certaines évolutions par rapport aux nouveaux patients de l'année précédente. Dans le groupe des nouveaux patients « alcool-tabac », on constate un léger vieillissement de la population, avec un âge médian passant de 42 ans en 2020 à 43 ans en 2021. Par ailleurs, la proportion de personnes au chômage a diminué, passant de 20 % à 9 % par rapport à l'année précédente. Concernant les patients pris en charge pour un usage de cannabis, cette population est globalement plus jeune, avec la moitié des patients ayant moins de 25 ans. Les nouveaux patients du groupe « autres produits illicites » montrent une baisse de la part des chômeurs, passant de 23 % en 2020 à 17 % en 2021. Les principales substances liées à la prise en charge dans ce groupe sont l'héroïne (35 %) et la cocaïne (22 %). Enfin, parmi les nouveaux patients du groupe « addictions sans produit », on observe une augmentation de la proportion de femmes en 2021 (33 %) et un rajeunissement de la population, avec un âge médian de 25 ans.

- [Caractéristiques des personnes prises en charge dans les CSAPA en 2021](#), Notes, 2024, 21 pages

Bilan annuel sur les traitements par agonistes opioïdes (TAO)



Dans sa mission d'éclairer les pouvoirs publics sur la prise en charge des addictions, l'OFDT publie annuellement un bilan des dernières données disponibles sur les traitements par agonistes opioïdes (TAO), aussi dénommés traitements de substitution aux opioïdes. Ce document repose sur les dernières informations disponibles s'étendant sur les années 2022 et 2023.

Ce bilan décrit dans un premier temps les caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires d'un remboursement de TAO en ville en 2023 ainsi que leurs modalités de traitement et les montants remboursés. Ces données sont exploitées à partir des données médico-administratives de l'Assurance maladie pour la première fois avec le Système national de données de santé en 2024.

Les données de prescription et de délivrance en CSAPA en 2019 ainsi qu'en milieu pénitentiaire en 2022 sont ensuite détaillées pour estimer un nombre total de bénéficiaires de TAO et rendre compte de la couverture nationale de TAO avec les données les plus récentes de remboursements en ville et des délivrances en CSAPA et en prison. Puis, le bilan présente les données qualitatives liées à l'usage des TAO hors protocole thérapeutique et les difficultés d'accès au traitement. Enfin, le nombre de décès liés aux TAO et la vente de naloxone en 2023 sont également présentés.

En 2023, 155 762 personnes ont bénéficié d'un remboursement de TAO en médecine de ville. Selon les données de remboursements, la méthadone et la buprénorphine haut dosage (BHD) sont distribués de manière à peu près équivalente, avec néanmoins une augmentation continue des remboursements de méthadone, passant de 45,2 % en 2022 à 46,3 % en 2023. Les bénéficiaires sont principalement des hommes (76,1 %), et la majorité d'entre eux ont désormais plus de 45 ans.

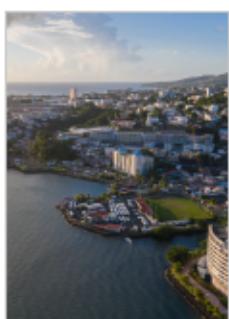
En 2022, près de 20 % des usagers de CSAPA ont reçu un TAO. Parmi eux, une majorité (58,4 %) suit un TAO depuis plus de cinq ans, tandis que 7,4 % suivent un traitement de TAO depuis moins d'un an. La part estimée de détenus ayant été pris en charge en unité sanitaire en milieu pénitentiaire pour la prise d'un TAO est de 6,7 % des patients, soit une estimation de 11 800 détenus. La prescription de Buvidal®, traitement innovant de buprénorphine à action prolongée (BAP), est en nette progression dans les CSAPA, hôpitaux et prisons.

En 2022, selon l'enquête de pharmacodépendance et d'addictovigilance DRAMES de l'ANSM, les TAO sont impliqués, seuls ou en association, dans près de la moitié des décès liés aux substances psychoactives (47,4 %).

Entre 2021 et 2023, les commandes de kits de naloxone ont augmenté de près de 40 %. Une nouvelle spécialité de naloxone, le Ventizolve®, est mise sur le marché fin 2023.

- [Traitements par agonistes opioïdes en France - bilan 2024](#), Notes, 2024, 15 pages

Enquête ethnographique et état des lieux en Martinique



Cette étude s'appuie sur des données qualitatives recueillies par l'Observatoire de la santé de la Martinique (OSM) et par une délégation de l'OFDT qui s'est déplacée en Martinique en juin 2022, par le biais d'entretiens semi-directifs et de groupes focaux effectués entre juin 2022 et février 2023 auprès d'usagers de drogues illicites et de professionnels. Afin de collecter les récits d'usagers réguliers en situation de grande précarité et/ou fréquentant les structures de réduction des risques et des dommages liés aux drogues (RdRD) et de soins, des entretiens ont été menés aux abords de ces établissements (accueil de jour, CSAPA, CHU). En tout, dix-sept entretiens semi-directifs ont été effectués par les équipes de l'OSM et de l'OFDT, auprès de quinze usagers principalement consommateurs de crack et deux usagers principalement consommateurs de chlorhydrate de cocaïne.

Afin de compléter ces entretiens, un questionnaire semi-directif a été diffusé via des réseaux d'étudiants, de professionnels de la santé et du milieu festif afin de toucher des publics consommateurs différents de ceux rencontrés en structures de RdRD et de soins. Sur trente questionnaires, quatre ont été retournés : trois consommateurs principalement de cannabis et un consommateur principalement de chlorhydrate de cocaïne.

En outre, quatre entretiens collectifs ainsi que six entretiens individuels, animés par l'OSM et l'OFDT, permettent de décrire les modalités de prise en charge des structures dédiées aux usagers de drogues (CSAPA, CAARUD, CJC, CHU...).

Enfin, un groupe focal a été organisé à la préfecture de Martinique en juin 2022 auprès de divers agents du champ de l'application de la loi (préfecture, parquet, douanes, OFAST, police, gendarmerie, administration pénitentiaire, MILDECA). Cet exercice avait pour objectif le recueil d'informations sur l'offre locale des différentes drogues illicites et la structuration des réseaux de revente.

Les résultats relevés par cette enquête confirment des tendances documentées précédemment. La position géostratégique de la Martinique dans les trafics internationaux de cocaïne vers l'Europe continue de générer une disponibilité de la substance localement et d'alimenter une dynamique de trafic soutenue. Bien que la forme chlorhydrate de cocaïne constitue la deuxième drogue illicite la plus consommée sur l'île, cette enquête consacrée aux usagers particulièrement consommateurs et en situation de grande précarité permet surtout de relever les modalités d'usages de sa forme basée. Les récits des professionnels, ainsi que les profils des enquêtés, s'accordent sur le vieillissement de la population usagère, en cohérence avec le vieillissement global de la population martiniquaise. Cette population usagère de crack est toujours aussi circonscrite, et reste visible dans les mêmes espaces de consommation relevés précédemment.

Les récits révèlent également de nouvelles dynamiques d'interactions coercitives de la part des revendeurs vers les usagers. Les récits des usagers aussi bien que des professionnels et des forces de l'ordre font état d'un système de pression financière par confiscation des moyens de paiement, phénomène qui n'avait pas encore été documenté par de précédentes études.

Les usagers interrogés font part d'un besoin de diversification des outils et des stratégies de RdRD. Ceux-ci, informés et bénéficiaires des accompagnements proposés par les structures dédiées (aide aux démarches, dépistages, etc.), s'accordent sur la nécessité d'une présence sociale davantage marquée sur l'entièreté de l'île, par l'implantation d'accueils de jour au nord et au sud du territoire afin de rompre l'isolement des secteurs excentrés et des publics moins visibles.

■ [Pratiques d'usage et prise en charge des usagers de drogues en Martinique en 2022. Notes, 2024](#), 19 pages

Enquête ethnographique sur la pratique du chemsex



Le chemsex désigne un ensemble de pratiques intriguantes d'activité sexuelle et usage de produits psychoactifs dont l'émergence et le développement ont été documentés par l'OFDT. Cette note actualise les informations concernant le chemsex avec des données recueillies par l'OFDT grâce à son dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) permettant une remontée d'observations qualitatives territorialisées. Ce dispositif présente la particularité de croiser les discours des usagers, des acteurs du champ médico-social et des pouvoirs publics. Ce dispositif permet une analyse globale du phénomène, sous l'angle des consommations (produits, contextes, profils des consommateurs, etc.), de l'offre et des modes d'approvisionnement en substances liées au chemsex, des conséquences sanitaires observées (risques et dommages) et des réponses publiques apportées en matière de soins notamment.

Si, en quinze ans, les pratiques de chemsex ont gagné en visibilité, les substances majoritairement consommées dans ce contexte demeurent des cathinones associées au GHB-GBL. Peu observée jusqu'en 2010, la kétamine est désormais fréquemment présente. Internet demeure un vecteur

d'accès privilégié à ces produits, les pratiques de revente se caractérisant par une sophistication des stratégies sur les applications de rencontres en ligne et les réseaux sociaux. Moins stigmatisé qu'auparavant par les pratiquants du chemsex, le slam (injection de substances) devient plus visible. C'est également le cas des pratiques de *chemsex* à distance (c'est-à-dire par écran interposé) qui se sont fortement développées pendant les confinements de 2020 et 2021 et qui ont perduré depuis.

Dans cette note, le regard croisé des usagers et des professionnels du médico-social permet d'identifier des stratégies de réduction des risques, individuelles ou collectives, visant à éviter les dommages potentiels. Toutefois, cumulant les risques liés aux usages de drogues et aux conduites sexuelles à risque, les pratiques de *chemsex* occasionnent des dommages, plus ou moins importants, pour une partie des participants. Cette note fait le point sur les réponses publiques apportées aux *chemsexers* en difficulté, notamment en matière d'accès aux soins et aux dispositifs de réduction des risques. Elle met également en lumière les limites actuelles de ces réponses publiques et identifie une série d'enjeux pour accroître leur efficacité (améliorer la couverture territoriale en matière d'accès au soin et à la RdRD notamment en dehors des grandes agglomérations, atteindre et sensibiliser les publics jeunes particulièrement vulnérables, adapter les modalités de délivrance du matériel existant, développer la formation des intervenants en lien avec des *chemsexers*, etc.).

- [Chemsex, retour sur 15 quinze ans d'usages de drogues en contexte sexuel](#), Notes, 2024,
17 pages

Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS)



L'enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) est un dispositif coordonné par l'association pour le développement d'EnCLASS (www.enclass.fr). Il s'agit d'une enquête probabiliste visant à produire des statistiques représentatives des élèves de la sixième à la terminale scolarisés en France hexagonale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, publics ou privés sous contrat. Elle est née en 2018 de la fusion de deux enquêtes internationales menées en milieu scolaire : *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC), qui aborde une variété de sujets liés à la santé physique et mentale des adolescents âgés de 11, 13 et 15 ans, et *European School Project on Alcohol and Other Drugs* (ESPAD), enquête européenne représentative des élèves de 16 ans. EnCLASS est menée tous les deux ans avec le soutien de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, de l'OFDT et de l'École des hautes études en santé publique (EHESP). Réalisés tous les deux ans, les derniers volets 2022 et 2024 ont reçu un avis favorable du comité du label de la statistique publique.

Le processus d'échantillonnage d'EnCLASS repose sur un sondage aléatoire stratifié à deux niveaux : sélection aléatoire des établissements scolaires, puis tirage de deux classes dans lesquelles tous les élèves sont invités à participer. Durant une heure de cours dédiée, les élèves des classes tirées au sort sont invités à remplir un questionnaire en ligne dans une salle informatique des établissements scolaires, sous la surveillance d'un personnel de l'établissement.

La dernière collecte s'est déroulée en 2024 dans 267 établissements du secondaire (publics et privés) tirés au sort, soit près de 16000 élèves de la sixième à la terminale qui ont pu répondre au questionnaire entre avril et juin 2024. Le volet 2024 a reçu un avis d'opportunité favorable du Conseil national de l'information statistique (CNIS) (n° 101/H030) et le comité du label a émis un avis d'examen favorable à l'enquête EnCLASS, avec inscription au programme des enquêtes de la statistique publique et visa ministériel (JORF n° 264 du 15 novembre 2023).

L'enquête permet de rendre compte des prévalences d'usage de tabac, alcool, cannabis et cigarettes électroniques des collégiens et des lycéens, de leurs évolutions dans le temps et des corrélations entre ces différents usages. Enfin, elle se penche sur les usages de diverses drogues illicites par les lycéens.

Les résultats 2022 font apparaître un recul de l'âge des premières expérimentations, bien que les consommations d'alcool, de tabac et, dans une moindre mesure, de cannabis continuent de s'amorcer dès les premières années du collège. Au collège comme au lycée, les garçons expérimentent plus souvent l'alcool et le cannabis tandis que les expérimentations de tabac et de e-cigarette sont au même niveau chez les filles et les garçons. Le passage du collège au lycée s'accompagne d'une nette augmentation des niveaux d'usage de tabac et de cannabis. Entre 2018 et 2022, l'ensemble des niveaux d'usage de substances psychoactives sont en baisse. En revanche, l'usage actuel de la e-cigarette poursuit sa progression et devance pour la première fois celui de la cigarette de tabac, avec des niveaux d'utilisation comparables chez les garçons et les filles. L'accessibilité perçue des cigarettes et des boissons alcoolisées progresse fortement tout au long de la scolarité : en terminale, près de un élève sur deux estime qu'il lui serait très facile de s'en procurer (respectivement 45,3 % et 49,7 %) contre moins d'un élève sur cinq en classe de troisième (respectivement 15,4 % et 17,2 %).

■ [Les usages de substances psychoactives chez les collégiens et lycéens. Résultats EnCLASS 2022](#), Notes, 2024, 17 pages

Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS), volet « outre-mer »



L'enquête EnCLASS est déclinée en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion par une vague d'enquête tous les quatre ans, du fait de contraintes spécifiques. En effet, en France hexagonale, EnCLASS a pour objectif de fournir des indicateurs statistiques par niveau scolaire à l'échelle nationale, mais ces derniers n'ont pas vocation à être déclinés à l'échelle régionale, la représentativité des données n'étant pas assurée à cette échelle. En revanche, en outre-mer, EnCLASS vise à être représentative des collégiens et des lycéens dans chacun des départements et régions d'outre-mer (DROM) enquêtés, ce qui nécessite des tailles d'échantillon plus importantes. Par conséquent, la périodicité hexagonale de l'enquête (tous les deux ans) est inadaptée aux DROM, car elle représenterait une charge trop importante en termes d'organisation, tant pour les établissements scolaires que pour les observatoires régionaux de santé. En effet, pour la réalisation de sa mise en œuvre dans les DROM, EnCLASS s'appuie sur un partenariat avec les observatoires régionaux de santé des territoires concernés, qui organisent la collecte en lien avec les établissements scolaires.

Le processus d'échantillonnage est semblable à celui qui est déployé dans l'Hexagone, à ceci près que, dans certains cas, trois classes sont tirées au sort dans les établissements. Initialement prévue en 2022 en même temps que dans l'hexagone, la collecte a été décalée à 2023 dans trois des quatre DROM concernés (Guadeloupe, Martinique, La Réunion) du fait de la persistance de la crise sanitaire de la Covid-19 dans ces territoires et des diverses difficultés d'organisation de la vie scolaire qu'elle a occasionnées.

Les derniers résultats font état de niveaux d'usage de substances psychoactives plus faibles parmi les lycéens ultramarins que parmi leurs homologues de l'Hexagone enquêtés un an plus tôt. En revanche, les collégiens de Guadeloupe, de Martinique et de Guyane se distinguent par des niveaux de consommation d'alcool plus importants que dans l'hexagone. Les niveaux d'usage de substances des adolescents ultramarins évoluent globalement de manière similaire à ceux de l'hexagone par rapport à 2015. En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion, les usages de tabac, d'alcool et de cannabis des adolescents ont fortement diminué par rapport à 2015. Dans le même temps, les usages de chicha stagnent, voire s'accroissent en Guadeloupe et en Martinique par rapport à 2015. L'usage de la cigarette électronique se développe de manière particulièrement importante chez les collégiens et lycéens martiniquais.

■ [Les usages de substances psychoactives chez les adolescents en outre-mer](#), Notes, 2024, 15 pages

Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD), module « jeux d'argent et de hasard, analyses nationales »



Le module « JAH » de l'enquête ESCAPAD 2022 a fait l'objet de deux publications distinctes : une première qui s'attachait notamment à mettre en avant les grandes évolutions de la pratique des JAH intervenues sur la période 2011-2022, une seconde qui proposait une analyse plus détaillée de la pratique des joueurs en 2022.

Ainsi, en France, en 2022, plus d'un quart des jeunes de 17 ans (27,5 %) ont déclaré, malgré l'interdit réglementaire, avoir misé de l'argent à un JAH au cours des douze derniers mois précédent l'enquête. Tous JAH confondus, 4,0 % des adolescents de 17 ans ont misé de l'argent au moins une fois par semaine en 2022. Pour rappel, la loi interdit de vendre à des mineurs des JAH dont l'offre publique est autorisée par la loi. Les opérateurs des JAH légalement autorisés

sont tenus de faire obstacle à la participation de mineurs, même émancipés, aux activités de jeu ou de pari qu'ils proposent. La pratique des JAH en milieu adolescent apparaît en forte baisse (- 11,3 points) entre 2017 et 2022. Les jeux de grattage constituent la première catégorie de jeux pratiqués à 17 ans (18,9 %), devant les pronostics sportifs (11,6 %) et les jeux de tirage (7,6 %). Les autres types de JAH (paris hippiques, poker, jeux de casino et de machines à sous) sont mentionnés par moins de 3 % des jeunes de 17 ans. Les pratiques des JAH à 17 ans concernent davantage les garçons que les filles, en particulier pour les pronostics sportifs. Les jeunes en apprentissage et sortis du système scolaire sont également davantage concernés comparativement à ceux qui sont dans le système scolaire. Si l'on note une baisse de la pratique au cours de l'année en population adolescente entre 2017 et 2022, certaines habitudes de jeu ont fortement évolué. L'utilisation d'Internet dans la pratique des JAH a presque doublé sur l'intervalle 2011-2022. Respectivement 14,7 % et 27,9 % des joueurs ont indiqué jouer généralement sur Internet. La prévalence du comportement problématique, mesurée par l'ICJE, une échelle mesurant le risque d'addiction au jeu, concerne en 2022 près de un joueur sur dix (8,8 %), une prévalence stable comparativement à 2017. Parmi les comportements à risque explorés à travers les neuf dimensions de l'ICJE, le fait de rejouer pour recouvrer ses pertes est le critère risque le plus fréquemment rapporté par les joueurs (21,9 % des joueurs en 2022). Les garçons jouant aux JAH sont sensiblement plus touchés que les filles par le comportement problématique au jeu : 59,4 % des garçons sont classés sans risque contre 86,5 % des filles.

■ [Pratiques des jeux d'argent et de hasard en 2022 chez les adolescents de 17 ans, Notes, 2024](#), 17 pages

Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel de préparation à la défense (ESCAPAD), module « jeux d'argent et de hasard, analyses territoriales »



ESCAPAD est une enquête coordonnée par l'OFDT en collaboration avec la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) du ministère des Armées. Elle interroge tous les adolescents de nationalité française présents à leur journée défense et citoyenneté (JDC).

Si ce dispositif vise prioritairement à quantifier la consommation de drogues licites et illicites dans la population adolescente, d'autres thématiques ont progressivement émergé. ESCAPAD 2022 représente ainsi la troisième édition dans laquelle est présente la thématique des JAH après les éditions réalisées en 2011 et 2017. En 2022, 23 701 adolescents (âgés de 17,4 ans en moyenne) ont ainsi répondu, entre le 15 et 25 mars 2022, à un questionnaire auto-administré anonyme.

L'objectif de ce rapport régional est de décrire les niveaux d'usage des produits psychoactifs les plus diffusés à l'adolescence dans les différentes Régions administratives de France métropolitaine (à l'exception de la Corse). Les cartographies proposées révèlent des disparités interrégionales plus ou moins fortes selon le produit et la fréquence d'usage considérés : les niveaux de consommation régionaux s'avèrent par exemple plus contrastés pour l'alcool que pour le tabac.

Les comportements d'usage des différentes substances psychoactives sont généralement corrélés positivement : une diagonale allant de la Bretagne à la Région PACA, présente davantage de consommations de tabac, d'alcool, de cannabis et d'autres substances illicites, tandis que le Nord-Est se révèle globalement moins consommateur. En revanche, les usages de chicha et de protoxyde d'azote se distinguent par une géographie qui leur est propre.

Ainsi, en 2022, au regard des cinq indicateurs d'usage suivants, tabac quotidien, alcool régulier, cannabis régulier, usage actuel d'une drogue illicite autre que le cannabis et le vapotage quotidien :

- sept Régions présentent, pour au moins l'un de ces indicateurs, un niveau d'usage inférieur à la moyenne, l'Île-de-France étant la seule Région concernée par quatre de ces cinq indicateurs ;
- neuf Régions ont pour au moins l'un de ces cinq indicateurs un niveau d'usage supérieur, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine se distinguant avec trois indicateurs concernés.

■ [Les drogues à 17 ans : analyses régionales. Enquête ESCAPAD 2022](#), Rapports, 2024, 66 pages

Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI)



L'usage de drogues licites et illicites par les personnes détenues est reconnu comme une priorité de santé publique en France, mais également à l'échelle internationale avec de nombreux chercheurs qui ont souligné l'importance de la consommation de drogues parmi les détenus ainsi que leur surexposition aux risques infectieux. Dans l'objectif de mieux connaître la santé des personnes détenues en France et, en particulier, les niveaux de prévalence d'usage de drogues en prison, l'OFDT a conçu en 2023 l'Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI), à l'image de celles menées régulièrement en population générale. Le dispositif ESSPRI vise, d'une part, à fournir des données de prévalence représentatives de la population des détenus hommes majeurs en France, quels que soient la durée de la peine, le type d'établissement ou le statut pénal et, d'autre part, à permettre une comparaison des niveaux d'usage observés en prison avec ceux de la population générale (en l'occurrence les hommes majeurs non incarcérés). Cette enquête statistique, auprès des personnes détenues, s'appuie sur un échantillon aléatoire de 1094 détenus hommes, issus de près de trente quartiers pénitentiaires en France, représentatifs de tous les types d'établissements et de toutes les durées de peine. L'objectif de l'enquête est double : elle vise à établir un protocole facilement reproductible et à proposer une première quantification des consommations de drogues (tabac, alcool, cannabis, cocaïne, héroïne, etc.) en prison. Réalisée selon une méthodologie comparable à celle des enquêtes en population générale, elle offre, en outre, une comparaison des comportements de consommation avec la population non incarcérée.

En 2023, le tabac, seule drogue licite en détention, est fumé quotidiennement par 63 % des détenus. La moitié des détenus a fumé du cannabis depuis sa détention (49 %), et 26 % en ont consommé quotidiennement. L'alcool, dont l'acquisition et la consommation sont interdites en prison, connaît des niveaux de consommation moindres. Ainsi, 16 % des détenus déclarent avoir consommé au moins une fois de l'alcool au cours de leur détention et 4,0 % en avoir consommé au moins six fois depuis leur incarcération.

Pour les substances illicites autres que le cannabis, seul l'usage de quatre produits était interrogé dans l'enquête (cocaïne, crack, ecstasy ou MDMA et héroïne). Les niveaux d'usage de ces quatre substances témoignent d'une diffusion plus faible que celle du cannabis. Ainsi, 14 % des détenus ont déclaré avoir consommé au moins une de ces substances au cours de leur détention. Plus précisément, les usages au moins une fois de cocaïne, de crack, de MDMA (ou ecstasy) ou d'héroïne s'élèvent respectivement à 13 %, 5,4 %, 5,4 % et 5,1 %. Ces usages en prison concernent donc deux fois plus souvent la cocaïne, dont 2,7 % des détenus déclarent en avoir consommé au moins six fois. Parmi les usagers d'au moins l'une de ces quatre drogues, la moitié n'en a consommé qu'une seule (47 %) tandis qu'un cinquième a déclaré au moins une consommation de chacune d'entre elles (21 %). Quel que soit le produit concerné, le niveau de consommation parmi la population carcérale est toujours bien plus élevé que celui mesuré dans la population adulte française comparable.

■ [Les consommations de drogues en prison. Résultat de l'enquête ESSPRI 2023, Tendances](#), n° 163, 2024, 6 pages

Enquête sur les attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives (ARAMIS 2), volet « parents »



Cette enquête est le deuxième volet d'une recherche qualitative en sciences sociales financée par le FLCA de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM). Le but de la première édition, réalisée entre 2014 et 2017 auprès de jeunes de 13 à 18 ans, était d'analyser les contextes d'expérimentation ainsi que les significations attribuées aux pratiques d'usage de tabac, d'alcool et de cannabis. La deuxième édition a quant à elle exploré les formes de contrôle de la consommation. La question de la régulation a notamment été abordée lors du passage de l'adolescence aux premières années de l'âge adulte et à l'aune des stratégies de supervision parentale des usages juvéniles.

Dans cette dernière optique, l'OFDT a publié les résultats du volet d'enquête ayant interrogé 28 parents d'adolescents usagers âgés de 16 et 17 ans. Les stratégies qu'ils mobilisent se polarisent entre celles basées sur la mise en place de règles strictes et celles plus indirectes qui privilégient la négociation.

Les méthodes de contrôle direct et systématique (questions, fouilles, surveillance) s'observent particulièrement dans les milieux tenant à la « bonne éducation » et à la respectabilité sociale. Elle est également plus utilisée pour les filles que pour les garçons.

Inversement, d'autres parents privilégient le dialogue et un contrôle moins conflictuel, encourageant l'expression de l'enfant et la négociation de règles, surtout dans les milieux socio-économiques les plus favorisés. La consommation est plus facilement relativisée si elle ne nuit pas aux études ni à l'intégration sociale.

L'apport principal du travail mené est de montrer qu'être un parent usager de tabac ou de cannabis a d'importantes conséquences dans le repérage des consommations. La mobilisation du savoir expérientiel se révèle ainsi à la fois être une ressource et un levier éducatif pour les parents rencontrés.

■ [Le contrôle parental des usages de tabac et de cannabis. Résultats de l'enquête ARAMIS 2,](#)
Notes, 2024, 14 pages

Enquête sur les nouveaux visages des usagers réguliers de cannabis (NOVURC)



L'étude qualitative NOVURC, financée par le FLCA, vise à décrire et comprendre les pratiques, les trajectoires de consommation et les modes de vie des adultes qui consomment régulièrement du cannabis. Ce travail sociologique s'est attaché à répondre aux questions soulevées par les enquêtes épidémiologiques les plus récentes qui soulignent un vieillissement des usagers de cannabis : comment l'usage quotidien ou régulier (dans le mois) de cannabis s'installe dans les habitudes de vie à l'âge adulte, comment il s'arrime à des styles de vie et quels en sont les facteurs, en pratique, comme des conditions facilitant l'accès au produit et l'installation dans des habitudes de consommation ? Dans une perspective compréhensive, il s'agissait également de saisir les motivations d'usage, afin de les mettre en rapport avec les quantités consommées, les modalités de consommation (cannabis fumé, ingéré, vapoté, etc.), les habitudes et les préférences de consommation (autour de quels événements sociaux, quels « moments de consommation », quels contextes, quels milieux sociaux le cas échéant ?).

L'analyse s'appuie sur un corpus d'entretiens biographiques réalisés entre mars 2023 et mai 2024 avec 52 usagers réguliers de cannabis, en privilégiant trois critères d'inclusion : l'âge (30 ans ou plus), la fréquence de consommation (régulière, c'est-à-dire au moins dix fois au cours du dernier mois) et l'ancienneté de la consommation (historique de plusieurs années). L'échantillon a été constitué de manière à diversifier les profils, selon l'âge et la génération (avec une amplitude d'âge variant de 29 à 71 ans), le sexe, la situation socioprofessionnelle, la taille de l'agglomération de résidence (urbain/

périurbain/rural) et la Région de résidence (couvrant 11 Régions : Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Corse, La Réunion).

Les résultats d'enquête font apparaître la grande diversité des pratiques d'usage et des motivations de consommation. Dans ce segment de population, les niveaux de consommation évoluent dans le temps et sont souvent corrélés à la consommation d'autres produits psychoactifs, licites ou illicites. Trois parcours types d'usage régulier de cannabis se dessinent : le premier est marqué par des usages modérés de cannabis et d'autres produits tout au long de la vie ; le deuxième se singularise par des consommations élevées de cannabis, souvent accompagnées d'une consommation régulière d'alcool ; le troisième se caractérise par l'usage régulier de différentes substances où le cannabis joue, à un moment donné, un rôle dans la mise à distance d'autres consommations. Le milieu social est associé à des différences significatives dans les parcours de consommation : les personnes issues de milieux populaires, dès lors qu'elles sont confrontées à des problèmes de santé mentale ou à des conditions de travail difficiles, ont tendance à rapporter des consommations de cannabis plus élevées et plus durables. L'analyse des trajectoires de consommation révèle une tendance à la stabilisation de toutes les consommations, ainsi que l'adoption progressive de pratiques de réduction des risques liées à la consommation de cannabis.

■ [Le cannabis au quotidien : pratiques, profils et parcours](#), *Tendances* n° 165, 2024, 8 pages

Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), volet « drogues illicites »



En 2023, l'OFDT a mis en place une nouvelle édition de son enquête en population adulte, l'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), qui s'intéresse aux représentations et aux opinions en population générale. À la demande de la MILDECA, l'enquête EROPP 2023 qui constitue le sixième exercice de cette enquête, a intégré l'objectif d'une mesure des prévalences d'usage de produits licites (tabac et alcool) et illicites, pour répondre notamment à un besoin de connaissances actualisées sur l'usage de drogues en France (depuis la dernière édition du Baromètre de Santé publique France, en 2017).

L'édition 2023 d'EROPP dont la méthodologie est similaire à celle des enquêtes Baromètre santé des années antérieures, consiste en une enquête téléphonique de type *computer-assisted telephone interview*. Du fait de l'utilisation préférentielle du téléphone mobile par une partie de la population, y compris parmi ceux disposant d'une ligne fixe, deux échantillons aléatoires ont été constitués (numéros générés aléatoirement) : l'un est interrogé sur ligne fixe, l'autre sur téléphone mobile. La collecte des données, confiée à l'institut Ipsos, s'est étalée sur quatre mois entre mars et juillet 2023, auprès d'un échantillon représentatif de la population francophone âgée de 18 à 75 ans en France hexagonale. L'échantillon comprend au total 14 984 personnes. Les données ont été redressées sur la structure de la population française décrite dans l'Enquête emploi en continu de 2022 à partir des variables croisées suivantes : sexe, âge, Région de résidence, taille d'unité urbaine, taille du foyer et niveau de diplôme.

En 2023, la part des expérimentateurs de cannabis a continué d'augmenter et concerne désormais plus de la moitié de la population française âgée de 18 à 64 ans. En revanche, les autres indicateurs d'usage de cannabis relatifs à une consommation actuelle n'ont pas augmenté entre 2017 et 2023 à l'exception de ceux concernant les adultes les plus âgés (55-64 ans). En 2023, les usages de cannabis restent le fait des jeunes générations. Toutefois, la stratification des prévalences selon l'âge révèle un vieillissement des usagers. On observe ainsi, avec le vieillissement des premières générations concernées par une expérimentation importante à la fin des années 1990, une consommation de plus en plus fréquente après 30 ans. La consommation des drogues illicites autres que le cannabis, qui avait connu une période de stabilisation entre 2014 et 2017, présente entre 2017 et 2023 des niveaux d'usage en forte augmentation quelle que soit la substance psychoactive, et notamment pour les stimulants. Près d'un adulte sur dix a déjà consommé au moins une fois de la cocaïne en poudre dans la vie, et un sur douze a déjà consommé de la MDMA. Les premiers résultats de

l'enquête concernant les niveaux d'usage de substances illicites ont fait l'objet d'une publication en juin 2024.

L'objectif de l'OFDT est de pérenniser cette enquête auprès de la population adulte, afin de produire régulièrement une estimation des niveaux d'usage de drogues et d'en suivre les évolutions.

- [Les niveaux d'usage des drogues illicites en France en 2023](#), Tendances n° 164, 2024, 4 pages

Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP), volet « jeux d'argent et de hasard »



L'observation des pratiques de JAH dans la population générale française adulte est réalisée en France depuis 2010 avec l'intégration pour la première fois d'un module « JAH » dans l'enquête du Baromètre de Santé publique France (SpF), renouvelée ensuite en 2014 et 2019. En 2023, l'OFDT a mis en place une nouvelle édition de son enquête en population adulte, l'enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP). Pour répondre notamment à un besoin de connaissances actualisées, la thématique des JAH a été abordée et a fait l'objet d'un module posé auprès de 6 104 individus âgés de 18 à 75 ans sur leur pratique de JAH au cours des douze derniers mois précédent l'enquête. Plusieurs types de JAH ont été interrogés, reprenant notamment l'ensemble des JAH proposés par les différents opérateurs autorisés légalement à commercialiser leurs produits sur le territoire national.

L'édition d'EROPP 2023, dont la méthodologie est similaire à celles des enquêtes Baromètre santé des années antérieures consiste en une enquête téléphonique de type computer-assisted telephone interview (administration du questionnaire par téléphone avec un recueil des réponses assisté par ordinateur) et repose sur la génération aléatoire de numéros téléphoniques (fixe et mobile). Compte tenu d'une utilisation exclusive grandissante du téléphone mobile par une partie de la population, deux échantillons aléatoires, l'un sur ligne fixe, l'autre sur mobile, ont été constitués. La collecte des données, confiée à l'institut Ipsos, s'est étalée sur quatre mois entre mars 2023 et juillet 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la population francophone âgée de 18 à 75 ans en France hexagonale. Les données ont été redressées sur la structure de la population française décrite par l'INSEE dans l'Enquête emploi en continu de 2022 à partir des variables croisées suivantes : sexe, âge, Région de résidence, taille d'unité urbaine, taille du foyer et niveau de diplôme.

En France, en 2023, parmi les 18-75 ans, plus de la moitié (51,6 %) de la population a réalisé une mise à un jeu d'argent et de hasard au cours des douze mois précédent l'enquête. Depuis le Baromètre de Santé publique France de 2019, la pratique des JAH apparaît en augmentation de + 4,6 points (47,0 % en 2019). Cette plus grande diffusion de la pratique des JAH s'observe aussi bien chez les hommes que chez les femmes et dans presque toutes les classes d'âge. Les jeux de tirage sont les jeux les plus joués : plus d'un tiers (34,2 %) de la population des 18-75 ans ont misé de l'argent. L'achat d'un jeu de ticket à gratter (jeux de grattage) est également une pratique répandue : en 2023, 30,9 % ont misé de l'argent sur ce type de jeu. Les autres types de JAH sont, en comparaison, moins courants et concernent moins de 10 % de la population : 6,7 % pour les paris sportifs, 6,6 % pour les machines à sous. Les jeux de casino, de paris hippiques et de poker concernent moins de 5 % de la population. L'utilisation d'Internet dans la pratique des JAH, qu'elle soit exclusive ou en association avec un point de vente, concerne au global un tiers des joueurs (31,8 %), mais varie selon le type de JAH pratiqué : 74,9 % parmi les parieurs sportifs, 30,5 % parmi les joueurs de jeux de tirage. En 2023, environ 5 % des joueurs annuels sont des joueurs problématiques selon l'ICJE, une échelle mesurant le risque d'addiction au jeu. Parmi les adultes de 18 à 75 ans, 1,7 % sont des joueurs à risque modéré et 0,8 % des joueurs à risque élevé.

L'objectif de l'OFDT est de pérenniser cette enquête auprès de la population adulte, afin de produire régulièrement une estimation des niveaux de pratique des JAH et d'en suivre les évolutions.

- [La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023](#), Rapports, 2024, 30 pages

Enquête sur les trajectoires d'usages et parcours de soin : regards croisés des professionnels et des usagers d'alcool (TUPSLACO)



Ce premier volet d'analyse de l'enquête TUPSLACO présente les résultats d'une enquête qualitative sur les pratiques professionnelles et les parcours de soin d'usagers d'alcool au sein de trois microstructures médicales addictions (MSMA). L'enquête s'appuie sur le récit de 14 professionnels et de 7 patients intégrés dans trois MSMA (à Pantin, Bagnolet et Marseille), sur les 126 MSMA recensées au printemps 2023 et une file active nationale évaluée autour de 4 542 patients.

Lancées dans le cadre des expérimentations dites « article 51 », les MSMA permettent d'offrir un suivi pluriprofessionnel, autour du médecin généraliste, à des personnes qui présentent un trouble de l'usage de l'alcool associé à d'autres problématiques sociales ou psychologiques. Ce suivi est aussi proposé aux personnes, en particulier des femmes, qui ne pensent pas avoir de trouble de l'usage de l'alcool ou qui ne souhaitent pas l'aborder. Les femmes sont en effet moins souvent orientées en CSAPA, car les médecins généralistes anticipent parfois qu'elles ne s'y rendront pas. Les microstructures prennent également en charge des personnes en attente de soins addictologiques plus intensifs ou pour permettre une prise en charge de proximité, par exemple à la sortie d'une hospitalisation pour sevrage. Dans les MSMA, des difficultés particulières sont rencontrées pour l'orientation des patients présentant des troubles psychiatriques. L'accompagnement en microstructure peut être compromis, car leurs difficultés dépassent les compétences du médecin généraliste et du psychologue. L'orientation vers la psychiatrie publique de secteur est rendue difficile par la saturation des services, l'orientation vers la psychiatrie libérale reste complexe en raison des ressources financières limitées des patients vus en microstructure. Toutefois, il arrive que l'équipe pluridisciplinaire de la microstructure pallie la pénurie de soins en psychiatrie en prenant en charge le suivi et le soutien des personnes concernées.

Dans les MSMA, l'unité de lieu, la prise en charge globale et l'absence de jugement dans la relation thérapeutique sont mises en avant par les patients pour expliquer leur adhésion aux soins. Les patients interrogés ont également souligné l'intérêt des MSMA pour les inscrire dans une démarche de diminution ou d'arrêt d'alcool et favoriser la continuité des soins.

Du côté des professionnels, il apparaît que l'organisation en MSMA permet au médecin généraliste de se concentrer sur l'intervention médicamenteuse en délégant une part plus importante du suivi psychologique et social aux autres professionnels. Cette organisation pluridisciplinaire permet également de mieux prendre en charge les patients dont le suivi est long, complexe ou semble excéder le champ d'intervention du médecin. Les réunions de concertation en microstructure offrent l'opportunité d'échanger sur les parcours de soin des patients, mais ne permettent toutefois pas d'effacer toutes les sources de tensions entre professionnels, qui peuvent survenir notamment lorsque les médecins orientent vers les autres professionnels de la microstructure un certain nombre de patients que ces derniers jugent « non conformes » à leur spécialité.

Pour conclure, la prise en charge plurielle et globale en microstructure contribue à la bonne acceptation des soins par les patients et à la continuité de leurs soins, ce qui constitue sans doute l'intérêt majeur des microstructures.

- [Construction des parcours de soins d'usagers d'alcool en microstructures médicales addictions](#), Notes, 2024, 20 pages

Enquête sur les trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme (TABATRAJ)



L'étude qualitative sur les trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme a été lancée en 2022 avec un soutien financier du FLCA. Elle visait à compléter les connaissances sur les leviers de sortie du tabagisme, dans une optique de sciences sociales, en documentant la manière dont les trajectoires de consommation sont influencées par les inégalités sociales de santé, suivant trois axes d'interrogation : comment évoluent les motivations, représentations et adaptations des pratiques au fur et à mesure du processus de réduction/arrêt de la consommation ? Comment expliquer le recours (ou l'exclusion) de différentes modalités de sortie (seul, collectif, objectif d'arrêt ou de réduction, avec ou sans traitement, arrêt spontané) ? Les motivations à fumer et à arrêter font-elles l'objet de spécificités selon l'âge, le sexe et la classe sociale ? Cette étude avait pour objectif d'apporter des outils de compréhension aux professionnels/politiques publiques favorisant la prévention et la sortie du tabagisme.

La méthodologie qualitative s'appuie sur un corpus de 71 entretiens biographiques menés auprès d'anciens consommateurs de tabac ou de personnes engagées dans une réduction de leur consommation tabagique en 2022-2023. Des entretiens complémentaires ont été réalisés avec des professionnels du sevrage tabagique : psychologues, spécialistes de l'accompagnement des addictions ($n = 4$). Les critères d'inclusion ont été les suivants : personnes majeures ayant traversé une période de tabagisme quotidien ; personnes ayant fait au moins une tentative de réduction et/ou d'arrêt du tabac ou ex-fumeurs ayant arrêté au cours des vingt-quatre mois précédent l'enquête. D'une durée moyenne d'une heure, les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des participants, puis intégralement retranscrits et anonymisés avant d'être analysés à l'aide des logiciels NVivo et Excel.

Les résultats de l'enquête TABATRAJ montrent que les motifs d'arrêt du tabac sont variés et se cumulent. Au fil du temps, les fumeurs prennent plusieurs décisions d'arrêt et adaptent les modalités de sevrage choisies. Même si une large part des enquêtés avaient expérimenté la cigarette électronique, peu d'entre eux ont déclaré l'utiliser comme outil principal de leur sevrage. Ils indiquent notamment que vapoter atténue le sentiment de satisfaction lié à l'arrêt du tabac. Les fumeurs issus d'un milieu social moins favorisé expliquent que le manque de temps les a empêchés de solliciter un suivi par un professionnel de santé. Le statut de « malade » d'une addiction à la cigarette est mobilisé par une partie des enquêtés pour supporter les symptômes de sevrage et adapter leur stratégie d'arrêt. Les milieux professionnels où la pause cigarette joue un rôle important au sein du collectif de travail freinent l'arrêt du tabac. Les étudiants ont des connaissances élevées des risques du tabagisme sur la santé, mais l'usage social du tabac freine souvent l'arrêt. Avoir un conjoint non fumeur ou essayant d'arrêter incite à l'arrêt. Les femmes enceintes ou jeunes mères fumeuses se sentent stigmatisées par les professionnels de santé et par leur entourage, ce qui les incite à dissimuler leur tabagisme.

L'étude a donné lieu à une revue de littérature en sciences sociales sur la question de l'arrêt et de la réduction du tabac (publiée en 2023) et une synthèse des résultats dans un numéro de *Tendances* (publié en mars 2024). Les résultats ont été valorisés sous forme de communications orales dans un congrès professionnel (congrès de la Fédération Addiction 2024), à la Lisbon Addictions 2024 et dans une Matinale de l'OFDT.

- [Carrières tabagiques et expériences d'arrêt du tabac](#), *Tendances* n° 162, 2024, 8 pages

Réponse pénale à la conduite après usage de drogues



Après un premier bilan effectué en 2013, l'OFDT dresse un nouvel état des lieux de la réponse pénale aux infractions liées à la conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou après usage de stupéfiants depuis les années 1990. Après une analyse de l'évolution des contrôles routiers et du nombre d'infractions constatées par les services répressifs, la nature et l'évolution des suites pénales (procédures mises en place par les parquets et condamnations issues des jugements prononcés) sont présentées.

Ce numéro de *Tendances* s'appuie sur une exploitation des statistiques administratives produites par les ministères de l'Intérieur et de la Justice. Les données relatives à l'activité des services de police et de gendarmerie (tests de dépistage pour alcool et stupéfiants, accidentalité...) sont traitées et exploitées par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) qui publie un rapport annuel. Les données du ministère de la Justice proviennent de deux sources principales : Le fichier statistique Cassiopée indique/renseigne l'orientation donnée par les parquets aux affaires de conduite sous l'empire d'un état alcoolique (CEA) et de conduite après usage de stupéfiants (pris ensemble) ; le casier judiciaire national (CJN), qui renseigne depuis 1994 jusqu'à l'année N-2 les condamnations pour conduite sous l'empire d'un état alcoolique et les condamnations pour conduite après usage de stupéfiants. Il fournit également des informations sur le type de procédure mise en place par les parquets ayant donné lieu à une inscription au casier judiciaire : composition pénale, ordonnance pénale, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC), jugement pénal. Ces statistiques reflètent l'activité des services chargés de la lutte contre les infractions de conduite après usage de substance psychoactive. L'évolution de ces données témoigne des variations de l'activité de ces services.

L'analyse montre une augmentation des tests pratiqués, tant ceux visant l'alcool que ceux visant les stupéfiants, par les services de police et de gendarmerie. Les contrôles routiers positifs à l'alcool sont en hausse ; ceux testant la consommation de stupéfiants sont effectués de manière de plus en plus préventive. La réponse donnée à ces deux infractions est identique : un fort taux de réponse pénale se traduisant principalement par des poursuites et un recours important aux procédures rapides et simplifiées (dont une majorité d'ordonnances pénales) donnant lieu à une condamnation – peines d'amendes et de substitution, majoritairement. Par ailleurs, les compositions pénales (alternatives aux poursuites inscrites au casier judiciaire) sont particulièrement nombreuses pour ces infractions. Elles incluent souvent un stage de sensibilisation à la sécurité routière, mesure réinvestie par les parquets depuis 2017. On constate donc globalement une tendance à la diversification des sanctions avec un recours croissant à l'amende et aux peines de substitution, au détriment de l'emprisonnement avec sursis.

- [30 ans de réponse pénale à la conduite après usage d'alcool ou de stupéfiants, Tendances n° 161, 2024, 8 pages](#)

Revue *Drogues, enjeux internationaux* (DEI)



Depuis 2011, l'OFDT développe la revue *Drogues, enjeux internationaux* qui publie chaque année les résultats d'une recherche universitaire menée sur un terrain étranger. Pour son 17^e numéro, la revue s'est intéressée à la question de l'impact environnemental des drogues, domaine de recherche émergent. Partant du constat de l'ampleur du marché illégal des amphétamines et de la MDMA dans l'UE (dont la valeur marchande minimale était estimée en 2021 autour de 2,2 milliards d'euros par l'EMCDDA et Europol), alimenté par des filières de production concentrées aux Pays-Bas et en Belgique, l'OFDT a contacté une équipe de chercheuses belges pour produire un état des lieux des observations. Ce travail a donné lieu en 2024 à un numéro sur la « production illégale de drogues de synthèse et de déchets dans les Flandres (Belgique) : tendances et réponses » (auteures : Mafalda Pardal, Charlotte Colman et Sophia De Seranno).

Menée à partir d'un corpus de presse (articles de journaux flamands entre 2020 et 2023), l'analyse porte sur le territoire des Flandres en Belgique et passe en revue les tendances relatives à la production de drogues de synthèse et de déchets de matières toxiques générés durant leur processus de fabrication. Elle s'intéresse aux réponses mises en œuvre à ce jour pour la protection de l'environnement, en pointant les développements possibles dans ce domaine.

Les résultats soulignent que les déversements de déchets chimiques s'avèrent difficiles à repérer. Au cours de la période récente, la production de drogues de synthèse en Flandres a nettement progressé et, malgré l'impact temporaire de la pandémie de COVID-19, le marché des drogues fait preuve d'une constante résilience. Les déversements de déchets chimiques directement dans le sol, les cours d'eau ou les systèmes d'évacuation des eaux usées sont difficiles à repérer et exacerbent les dommages causés à l'environnement. Jusqu'à présent, les solutions pour la protection de l'environnement ont été apportées pour gérer les conséquences des faits. À l'avenir, l'accent pourrait être mis sur des actions proactives, s'inspirant d'expériences mises en application dans d'autres domaines de réduction des risques environnementaux.

- [Production illégale de drogues de synthèse et de déchets dans les Flandres \(Belgique\) : tendances et réponses](#), DEI n° 17, 2024, 7 pages

Système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)



Mis en place en 1999 par l'OFDT, le dispositif SINTES est un outil d'observation de la composition des produits psychoactifs illicites reposant sur dix-sept coordinations locales. Depuis dix ans, les résultats annuels d'analyse des collectes du dispositif sont présentés dans une note dédiée visant à repérer l'évolution de la composition des drogues qui circulent en France et l'apparition de produits rares, inhabituels ou provoquant des effets indésirables. Un total de 731 collectes de produits psychoactifs a été réalisé dans le cadre du dispositif SINTES de l'OFDT en 2023, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2022. La cocaïne collectée en 2023 par SINTES demeure très concentrée et peu adultérée. Les collectes de cannabis correspondent à des nouvelles formes du produit et à des teneurs élevées en THC. Pour l'héroïne, les valeurs indicatives de teneur en principe actif restent stables en 2023, dans l'attente d'un potentiel changement dû à la nette diminution de la production d'opium en Afghanistan.

Toutefois, des échantillons d'héroïne adultérée aux cannabinoïdes de synthèse, ou ne contenant que ce produit, ont fait l'objet d'une alerte sanitaire en Île-de-France. Des nitazènes, une nouvelle classe d'opioïdes de synthèse classée comme stupéfiant en juillet 2024, ont été identifiés par SINTES en 2023 dans neuf collectes, notamment dans le cadre de deux alertes sanitaires à Montpellier et à La Réunion. La circulation d'hexahydrocannabinol (HHC), apparu en France en 2022 et classé comme stupéfiant en juin 2023, et celle d'autres cannabinoïdes hémisynthétiques ont été confirmées en 2023. La cocaïne rose, dont les analyses ont montré qu'il s'agissait le plus souvent d'une association de kétamine et de MDMA, a été peu collectée en 2023. Une diversification des produits contenant des cannabinoïdes de synthèse, notamment sous une forme comestible, a été observée en 2023. La 3-MMC est très peu identifiée en 2023, principalement remplacée par la 3-CMC. D'autres de cathinones de synthèse ont été identifiées, telles que la NEP (N-éthylnorpentédrone) placées sous surveillance par l'European Warning System (EWS) de l'EUDA en raison du risque élevé de complications neuropsychiatriques. Cependant, très peu de données sont actuellement disponibles pour mieux comprendre ces risques.

- [Point SINTES n° 10](#), Résultats annuels 2023 de la composition des produits psychoactifs circulant en France, Notes, 2024, 21 pages

Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)



Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) assure depuis 1999 une veille sur les évolutions et les phénomènes émergents dans le champ des usages et des trafics de drogues. Les observations se focalisent sur les populations particulièrement consommatrices et s'appuient sur un réseau de coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'île de La Réunion, lesquelles mettent en œuvre des méthodes qualitatives (observations, entretiens auprès d'usagers de drogues, d'intervenants du secteur socio-sanitaire et de l'application de la loi, etc.). Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rues, squats, zones de deal, etc.) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, bars, festivals).

En 2023, les pratiques de vente et les modalités d'organisation des réseaux de trafic continuent de se perfectionner afin de satisfaire les consommateurs. Les données recueillies font ainsi état d'une diversification des produits proposés et des variétés d'un même produit. De nombreux réseaux de trafic s'appuient sur des emballages attractifs, des promotions, l'offre de goodies, des photos et vidéos au montage soigné. La livraison de drogues à domicile continue de s'étendre à de nouveaux territoires (des villes secondaires, voire de petites agglomérations, comme en Picardie ou dans la Meuse).

Les consommations de cocaïne basée des personnes en situation de grande précarité s'amplifient en 2023. Ce phénomène découle en partie des transformations de l'offre (la généralisation des possibilités d'achat de petites quantités de cocaïne, parfois déjà basée « caillou » ou « galette de crack »). Les sommes d'argent nécessaires pour se procurer le produit diminuent (tout comme les temps de manche qui précèdent généralement l'achat) et les consommations se multiplient tout au long de la journée. La situation de nombreuses femmes usagères de cocaïne basée est également préoccupante, du fait de leur exposition importante aux violences physiques et sexuelles. Les difficultés rencontrées par les CAARUD concernant l'accompagnement de certains consommateurs de cocaïne basée résultent notamment de deux facteurs : le *craving* qui place les personnes dans des situations d'urgence peu propices à la relation avec les professionnels et l'insuffisance des moyens existants pour lutter contre l'addiction à la cocaïne basée (du fait notamment de l'absence d'un traitement médicamenteux efficace).

Les investigations menées dans les espaces festifs technos continuent de témoigner de la diffusion de la kétamine et des cathinones auprès de publics plus nombreux et diversifiés. Les conséquences sanitaires plus visibles engendrées par des consommations importantes de ces substances sont également abordées. Ainsi, des consommations chroniques de kétamine se développent chez des personnes qui font usage de la substance dans une finalité autothérapeutique, afin de réguler des souffrances psychiques ou physiques, parfois comme alternative à d'autres substances remplissant ces fonctions d'apaisement de la douleur. Concernant les cathinones, les investigations sont marquées par le développement des consommations de molécules voisines de la 3-MMC vendues à la place de cette dernière, parfois à l'insu des consommateurs. Nombre d'entre eux ne sont ainsi pas en mesure d'identifier précisément la molécule consommée et indiquent manquer de repères et d'informations concernant la diversité des cathinones disponibles.

- [Substances psychoactives, usagers et marchés : tendances en 2023](#), *Tendances* n° 166, 2024, 9 pages
- Chacune des neuf coordinations produit annuellement un rapport de synthèse sur la situation régionale dans l'[île de la Réunion](#), à [Bordeaux et en Nouvelle-Aquitaine](#), à [Lille et dans les Hauts-de-France](#), à [Lyon et en Auvergne-Rhône-Alpes](#), à [Marseille et en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), à [Metz et en Grand Est](#), à [Paris et en Île-de-France](#), à [Rennes et en Bretagne](#), à [Toulouse, Montpellier et Perpignan](#).

VALORISATION ET EXPERTISE

VALORISATION DES TRAVAUX ET DE L'EXPERTISE DE L'OFDT

Stratégie de communication

En 2024, l'OFDT a poursuivi sa stratégie de communication en français et en anglais, en définissant une politique de valorisation sur les réseaux sociaux, sur le site Internet et auprès de la presse. En complément, l'OFDT a proposé des formats revisités, notamment pour la Lettre Actu et les Matinales, et de nouveaux formats de valorisation comme les vidéos « 3 minutes sur ».

Les newsletters de l'OFDT

L'OFDT informe le public de son activité et de ses publications à travers deux lettres électroniques en français et en anglais, *Lettre Actu* et *OFDT's latest*.

En 2024, douze lettres en français et deux en anglais ont été envoyées par mail à 4 717 abonnés pour les premières et 1 639 pour les secondes.

En 2024, l'évolution du nombre d'abonnés pour la *Lettre Actu* en fin d'année est très positive avec 4 717 abonnés contre 3 326 en 2023. En ce qui concerne *OFDT's latest*, le bond est très important, avec 1 639 abonnés en 2024 contre 268 en 2023. Il convient toutefois de relativiser ces chiffres en rappelant qu'ils font suite à un important nettoyage des bases d'abonnés en 2023, ceci afin de continuer à assurer une bonne distribution générale dans un contexte de changement de l'outil de gestion et d'édition d'envoi de mails en masse.

Les réseaux sociaux

L'OFDT est présent sur les réseaux sociaux à travers un compte LinkedIn (6 085 abonnés), X (ex-Twitter, 4 711 abonnés) et des pages Facebook (3 625 abonnés) et YouTube (446 abonnés).

L'évolution des abonnés sur les autres plateformes est positive.

Les cibles de ces réseaux sociaux sont autant les professionnels du champ de l'addictologie que les décideurs publics et le grand public.

Relations médias

L'OFDT est régulièrement sollicité par les médias, sur les sujets d'actualité et sur ses enquêtes. Depuis le dernier trimestre de l'année 2024, l'OFDT accompagne systématiquement toutes ses publications de communiqués de presse et d'un relais sur les réseaux sociaux et dans la Lettre Actu.

Treize communiqués de presse ont été diffusés cette année, contre neuf en 2023. Depuis le mois de juin 2024, les communiqués de presse sont diffusés via un logiciel de mailing, ce qui permet désormais de disposer de statistiques supplémentaires pour affiner l'appréciation de leur répercussion, ainsi que de se mettre en conformité avec la législation en la matière de gestion de données personnelles.

On peut tout de même relever que, en 2024, neuf publications de l'OFDT ont fait l'objet d'une dépêche de l'Agence France Presse, contre deux en 2023 ; et onze d'une dépêche de l'agence de presse spécialisée APM International, contre neuf en 2023.

En tout, en 2024, l'OFDT a été mentionné dans seize dépêches de l'AFP et au moins 85 articles de presse, ce qui témoigne de l'intérêt porté aux sujets traités par l'OFDT, de la notoriété de son expertise

et de sa grande capacité d'apporter un éclairage sur une variété de sujets liés au phénomène des drogues et des addictions.

L'OFDT a répondu à 308 demandes presse entrantes en 2024, contre 278 l'année précédente (soit une hausse de 11 %) et accordé 69 interviews contre 46 en 2023 (soit une hausse de 50 %).

La gamme des sujets à propos desquels l'OFDT est sollicité est étendue et concerne les substances licites et illicites, les consommations, les marchés ou encore la régulation. En 2024, une part importante des demandes ont porté sur la hausse de consommation de la cocaïne, les usages de drogues chez les jeunes, les trafics de drogues, la diffusion de nouveaux produits de synthèse et de dérivés et la structuration du marché (« ubérisation » du trafic, réseaux sociaux, livraison...).

Les Matinales de l'OFDT

Les Matinales de l'OFDT, format de valorisation des travaux de l'OFDT inauguré en décembre 2019, ont fait l'objet d'une édition en juillet 2024 sur la thématique de la sortie des addictions : « Que veut dire sortir d'une addiction ? L'exemple du tabac, de l'alcool et du cannabis. »

Les trajectoires de consommation, de réduction et d'arrêt ont été examinées à travers trois études sociologiques menées par l'OFDT :

- carrières tabagiques et expériences d'arrêt du tabac, parue en mars 2024 ;
- trajectoires d'usages et parcours de soin : regards croisés des professionnels et des usagers d'alcool ;
- nouveaux visages des usagers réguliers de cannabis.

Les trois études présentées ont bénéficié d'un financement du FLCA.

Cette Matinale a enregistré 971 vues depuis sa mise en ligne le 11 juillet 2024.

Les vidéos courtes (« 3 minutes sur » et « Focus sur »)

Dans le cadre de la stratégie de communication de l'OFDT et en complément des canaux de diffusion évoqués ci-dessus, un nouveau format vidéo de décryptage d'un sujet en trois minutes a été proposé en 2022 et s'est poursuivi en 2023 et 2024. Ce format, plus incisif et accessible, permet d'élargir les cibles de l'OFDT au grand public, aux acteurs non experts en addictologie (décideurs publics, professionnels) et de prendre la parole sur certains sujets sans passer par la presse. Il permet d'une part de valoriser le travail et les membres de l'OFDT, l'institution (par exemple : « 3 minutes sur le REITOX ») et, d'autre part, de décrypter des sujets sensibles ou sur-représentés dans le paysage médiatique (par exemple : la 3 MMC).

Format « 3 minutes sur »

En mars 2024, deux vidéos en format « 3 minutes sur » ont été réalisées (tournage et montage en interne) :

- [« 3 minutes sur la différence entre la légalisation et la dépénalisation »](#)

Il y a souvent une confusion dans le débat public entre légalisation et dépénalisation (ou « décriminalisation » en anglais). Cette vidéo apporte un éclairage sur ces deux termes en illustrant son propos par des exemples de pays qui ont adopté ces approches.

- [« 3 minutes sur la légalisation du cannabis aux États-Unis et au Canada, défis et bilan »](#)

Tous les États qui ont légalisé le cannabis revendent deux objectifs communs : un objectif de santé publique et celui de sécurité. Cette vidéo dresse un bilan provisoire de la légalisation du cannabis aux États-Unis et au Canada en décryptant les enjeux et les défis de la légalisation.

Au 1^{er} janvier 2025, la première comptabilise 622 vues et la seconde, 514 vues.

Elles ont également été traduites en anglais et valorisées auprès des auditeurs anglophones de l'OFDT.

Format vidéo « Focus sur »

Une vidéo sur la pratique des JAH (EROPP 2023), revenant notamment sur le comportement du jeu problématique, a été réalisée en décembre 2024. Ce « Focus sur » vient compléter le motion design réalisé sur les JAH (résultats EROPP 2023).

Vidéos en motion design (graphisme animé)

Motion design sur les résultats EROPP 2023

Le motion design est un format animé, court et didactique, particulièrement adapté à la communication des données d'enquêtes OFDT via les réseaux sociaux à destination d'un public large.

Trois animations ont été mises en production au cours du dernier trimestre 2024 dans le cadre de la présentation des principaux résultats de l'enquête EROPP 2023. Elles présentent les résultats EROPP sous les angles suivants :

- [l'usage de cannabis](#) ;
- [l'usage de drogues illicites autres que le cannabis](#) ;
- [la pratique des JAH](#).

Refonte du site

Le site Internet de l'OFDT permet d'accéder à l'ensemble des données publiées par l'OFDT, tant en français qu'en anglais. L'OFDT a mis en ligne le 18 juin 2024 une nouvelle version de son site totalement refondue. L'objectif était de rendre les connaissances encore plus accessibles à tous. Pour cela, la navigation a été optimisée sur tous les appareils et surtout le moteur de recherche a été amélioré : il est désormais autocomplétif et capable de classer chaque publication avec un système de filtrage détaillé. Cette taxonomie permet en outre de proposer, pour chaque publication des « rails » de bas de page, listant des contenus s'en approchant par la thématique abordée ou le format et destinés à éviter la fuite des visiteurs chaque fois que la consultation d'une page arrive à son terme.

L'interopérabilité avec le portail documentaire a été améliorée avec la possibilité, à partir de la page de présentation d'une publication sur le site institutionnel, d'accéder en un clic à sa notice bibliographique dans l'environnement de recherche du portail.

La structure du site institutionnel a été optimisée. Outre une arborescence de contenus plus intuitive tant en français qu'en anglais, le site se veut plus dynamique avec une mise en avant :

- des publications les plus récentes ;
- du matériel de communication qui les accompagne ;
- des événements que l'OFDT organise ainsi que ceux dans lesquels il intervient ;
- des actualités de toutes sortes ;
- d'un glossaire intégrant notamment des termes utilisés dans la presse pour décrire certains phénomènes à sensation (par exemple, drogue du zombie).

Nos publications sont désormais plus accessibles aux personnes en situation de handicap et nos nouveautés sont mieux mises en avant. Un effort particulier a aussi été produit en matière d'écoconception, notamment pour minimiser les ressources informatiques et l'espace de stockage nécessaires au fonctionnement du site.

Mesures d'audience et de téléchargements

Données générales de fréquentation du site

La collecte des données de fréquentation du site, qui avaient fait l'objet en 2023 d'un travail pour une meilleure compliance du site aux obligations imposées par le règlement général sur la protection des données (RGPD), notamment à travers la gestion des cookies, a été à nouveau modifiée en 2024 via le déploiement d'un module de gestion des cookies directement intégré dans l'outil d'édition et d'administration du site.

Ce déploiement a nécessité un délai de réglage qui a influé sur la quantité de données collectées, sans que cela joue cependant sur la fréquentation réelle du site, que nous avons pu surveiller notamment à travers les mesures effectuées par Google sur les recherches amenant à des clics sur les résultats du moteur de recherche pointant vers le site de l'OFDT.

Concrètement, après une chute des audiences mesurées entre la date de mise en ligne du nouveau site et le mois de septembre 2024 inclus, le site a été visité entre 60 000 et 75 000 fois par mois, contre 40 000 visites mensuelles recensées en moyenne en 2023.

Durant cette même période d'octobre à décembre 2024, le nombre enregistré de pages vues a varié quant à lui entre 85 000 et 100 000 par mois, à rapprocher des 65 000 pages vues en moyenne par mois en 2023.

Concernant le site en anglais, le nombre moyen de visites par mois augmente notablement en 2024 : 593 contre 366 en 2023. Le nombre moyen de pages vues par mois suit le même mouvement, passant de 839 en 2023 à 1 233 en 2024. Ces chiffres confirment l'élargissement croissant de l'audience internationale observée depuis plusieurs années.

Téléchargements des publications OFDT

L'OFDT a conservé son système de comptage (relevé à $j + 3$, $j + 7$ et $m + 1$) permettant de ne pas pénaliser le nombre de téléchargements relevé pour les publications parues le plus tardivement dans l'année. La moyenne des téléchargements relevés pour les publications 2024 se monte à 238 par mois.

Parmi les nouvelles publications mises en ligne en 2024, six publications ont été téléchargées entre 400 et 750 fois un mois après leur mise en ligne :

- la note EnCLASS 2022, parue le 25 janvier, téléchargée 754 fois à $m + 1$;
- le point SINTES n° 9 (données 2022), publié le 31 janvier, téléchargé 509 fois à $m + 1$;
- le *Tendances* n° 163 (résultats ESSPRI 2023), publié le 6 mai, téléchargé 474 fois à $m + 1$;
- le *Tendances* n° 165 (résultats NOVURC 2024), publié le 4 décembre, téléchargé 465 fois à $m + 1$;
- le *Tendances* n° 164 (résultats EROPP 2023), publié le 26 juin, téléchargé 463 fois à $m + 1$;
- le rapport ESCAPAD régions 2022, paru le 28 février, téléchargé 412 fois à $m + 1$;

Entre 100 et 400 téléchargements, on trouve :

- la note chemsex 2024, parue le 17 octobre, téléchargée 371 fois à $m + 1$;
- le bilan alcool 2023, publié le 27 novembre, totalise 277 téléchargements à $m + 1$;
- la note ARAMIS 2 (parents), publiée le 7 octobre, totalise 212 téléchargements à $m + 1$;
- le *Tendances* n° 161 (conduite sous influence réponse pénale), publié le 29 janvier, totalise 191 téléchargements en un mois ;
- le bilan tabac 2023, publié le 31 mai, totalise 168 téléchargements en un mois ;
- le rapport ASTRACAN États-Unis (État de Washington, Oregon, Californie), publié le 30 septembre, totalise 161 téléchargements à $m + 1$;
- la note approvisionnement tabac, publiée le 31 mai, totalise 137 téléchargements à $m + 1$;
- la note JAH ESCAPAD 2022, publiée le 30 avril, totalise 124 téléchargements à $m + 1$.

On note que les enquêtes en population générale restent bien représentées dans ce classement en 2024, de même que la valorisation des résultats d'enquêtes sous la forme d'un *Tendances*.

S'agissant des publications mises en ligne avant l'année 2024 et encore téléchargées plus de mille fois en 2024 (cf. annexe 8), plusieurs titres se détachent :

- la publication régulière Drogues et addictions, chiffres clés (édition 2022) reste en 2024 toujours la plus téléchargée, avec 5 178 téléchargements ;
- sur sept publications téléchargées plus de 1 000 fois, quatre sont des écrits présentant des résultats d'enquêtes en population générale (note EnCLASS 2022, *Tendances ESCAPAD 2022*, *Tendances EROPP 2023*, rapport ESCAPAD Régions 2022). Parmi les notes de bilan, on observe la présence du bilan alcool 2022. Le maintien à un haut niveau d'intérêt de la note de bilan de la dépénalisation des drogues au Portugal se poursuit. Il s'agit de la publication la plus ancienne dans ce classement.

ANNEXES

Annexe 1. Liste des publications scientifiques extérieures en 2024	38
Annexe 2. Liste des auditions de l'OFDT en 2024	39
Annexe 3. Liste des interventions de l'OFDT en 2024	40
Annexe 4. Liste des réunions 2024 dans le cadre du REITOX	42
Annexe 5. Liste des membres de l'assemblée générale au 31/12/2024	43
Annexe 6. Liste des 20 membres du collège scientifique (2024-2027)	45
Annexe 7. Suivi du contrat d'objectifs et de performance 2022-2024	46
Annexe 8. Mesures d'audience et de téléchargements sur le site Internet de l'OFDT	48
Annexe 9. Liste des sigles	49

Annexe 1. Liste des publications scientifiques extérieures en 2024

Publications en français

Revues à comité de lecture

- Cadet-Taïrou A. (2024) Alcool, alcoolisation, alcoolisme, dépendance, addiction : définitions et chiffres français. Médecine des Maladies Métaboliques, Vol. 18, n° 6, p. 490-497.
- El Haddad R., Renuy A., Wiernik E., Goldberg M., Zins M., Airagnes G. (2023) Liens entre le statut tabagique et la situation vis-à-vis de l'emploi : analyse transversale de la cohorte CONANCES. Santé Publique, Vol. 35, n° 5, p. 81-94.
- Gérôme C. (2023) Fidéliser la clientèle et déjouer l'intervention policière : les usages du numérique par les trafiquants de drogues. Enjeux numériques, n° 24, p. 109-115.
- Gérôme C. (2024) Angoisse, souffrance psychique, addictions : illustration de liens complexes. Rhizome, n° 90 - 91, p. 22-23.
- Obradovic I. (2024) La légalisation du cannabis en Allemagne : une réforme contrariée ? AOC, 3 sept. 2024.

Chapitres d'ouvrages et rapports

- Andler R., Beck F., Douchet M. -A., Nguyen Thanh V., Obradovic I., Philippon A., Quatremère G., Richard J. -B., Spilka S. (2024) Où en est la consommation d'alcool en France. In : Basset B., Gallopel-Morvan K. (Dir.), Alcool : Santé, prévention, marketing et lobbying. Rennes, Hygée Éditions, 2024, p. 39-53.
- Authier N., Julia V., Obradovic I., Maciuk A. et al. (2024) Le cannabis pour les nuls. Paris, First Éditions, coll. Pour les nuls, 522 p.
- Obradovic I. (2024) La tragédie des drogues aux États-Unis. Enjeux et perspectives d'une urgence. In : Ramses 2025. Entre puissances et impuissance, de Montbrial T., David D., Ifri (Dir.). Paris, Dunod, p. 134-139.

Publications en anglais

Revues à comité de lecture

- Airagnes G., Fisk D., Haddad R.E., le Faou A.L., Limosin F. (2024) Burnout mediates the association between workaholism and substance use: Findings from a French national company. Journal of Prevention, Vol. 45, n° 3, p. 451-466.
- Airagnes G., Sanchez-Rico M., Deguilhem A., Blanco C., Olfson M., Ouazana Vedrines C., Lemogne C., Limosin F., Hoertel N. (2024) Nicotine dependence and incident psychiatric disorders: prospective evidence from US national study. Molecular Psychiatry, doi : 10.1038/s41380-024-02748-6.
- Allagbé I., Nicolas R., Airagnes G., Frédéric L., Boussadi A.-A., Le Faou A.-L. (2024) Clinical factors associated with smoking cessation among smokers with Chronic Obstructive Pulmonary Disease by sex: Longitudinal analyses from French smoking cessation services. Heliyon, Vol. 10, n° 10, art. e30920.
- Allagbé I., Zeller M., Thomas D., Airagnes G., Limosin F., Boussadi A., Chagué F., Faou A.-L.L. (2024) Sex - specific predictive factors of smoking cessation in subjects at high cardiovascular risk. Archives of Cardiovascular Diseases, Vol. 117, n° 8-9, p. 480-489.
- Bendjlali-Sabiani J.J., Eiden C., Lestienne M., Cherki S., Gautre D., Van den Broek T., Mathieu O., Peyrière H. (2024) Isotonitazene, a synthetic opioid from an emerging family: The nitazenes. Therapies, Vol. 79, n° 6, p. 655-658.
- El Haddad R., Renuy A., Wiernik E., Melchior M., Zins M., Airagnes G. (2024) Proportion of at-risk alcohol consumers according to the new French guidelines: Cross-sectional weighted analyses from the CONANCES cohort. International Journal of Public Health, Vol. 69, art. 1606481.
- Janssen E., Spilka S., Philippon A., Le Nézet O., Airagnes G. (2024) Heavy episodic drinking among French adolescents between 2005 and 2022: decreasing prevalence rates and increased risks. Journal of Studies on Alcohol and Drugs, doi : 10.15288/jsad.24-00037.
- Janssen E., Vuolo M., Airagnes G. (2024) Daily cigarette smoking among inpatients for substance use disorders in France, 2010-2020: Commonalities and specificities across substances. Tobacco Induced Diseases, Vol. 22, art. 174.
- Janssen E., Vuolo M., Spilka S., Airagnes G. (2024) Predictors of concurrent heroin use among patients on opioid maintenance treatment in France: a multilevel study over 11 years. Harm Reduction Journal, Vol. 21, art. 15.

Annexe 2. Liste des auditions de l'OFDT en 2024

18 janvier 2024

Audition de Ivana Obradovic par la commission des affaires sociales du Sénat sur le vapotage (dans le cadre de la proposition de loi visant à interdire les dispositifs électroniques de vapotage à usage unique)

28 février 2024

Audition de Guillaume Airagnes, Ivana Obradovic et Marc-Antoine Douchet par la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale (MECSS) du Sénat sur la fiscalité comportementale

11 mars 2024

Audition de Guillaume Airagnes et Ivana Obradovic par la Cour des comptes sur les addictions chez les jeunes

30 avril 2024

Audition de Guillaume Airagnes par l'inspection générale des affaires sociales (IGA-IGAS) sur les haltes soins addictions (HSA)

29 juillet 2024

Audition de Guillaume Airagnes et Vincent Eroukmanoff par l'inspection générale des Finances (IGF) sur les JAH

17 décembre 2024

Audition de Guillaume Airagnes et Ivana Obradovic par la commission des lois du Sénat sur la « proposition de loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic »

Décembre 2024

Audition de Guillaume Airagnes et Ivana Obradovic par la commission des lois de l'Assemblée nationale (mission d'information visant à évaluer la politique de lutte contre le trafic de stupéfiants)

Annexe 3. Liste des interventions de l'OFDT en 2024

Intitulé de l'événement	Organisateur(s)	Lieu	Date	Titre ou sujet de l'intervention
1.Séminaire de l'IRCGN	IRCGN	Pontoise	29 février/2024	Données de cadrage sur les stupéfiants en France
2.JSFA	SFA	Paris	26-27 mars 2024	Co-addiction tabac-alcool
3.Séminaire de Didier Fassin au Collège de France	Didier Fassin	Paris	23 avril 2024	Les politiques pénales en matière de drogues. Historique et évolutions
4.Congrès de l'Albatros	Albatros	Paris	4-6 juin 2024	État des lieux des consommations de substances psychoactives en population générale française
5.INSERM / Expertise collective cocaïne	INSERM	Paris	6 juin-24	Cocaïne : grandes évolutions
6.Congrès de la fédération Addiction	Fédération Addiction	Bordeaux	13-14 juin 2024	Conférence E – Prévention, intervention précoce : en quête de preuves
7.Congrès de la fédération Addiction	Fédération Addiction	Bordeaux	13-14 juin 2024	Plénière 3 – Rendre les sciences vivantes dans les politiques publiques liées aux drogues
8.Congrès de la fédération Addiction	Fédération Addiction	Bordeaux	13-14 juin 2024	Atelier 24 – Pourquoi fume-t-on encore et comment s'arrêter ?
9.Congrès de la fédération Addiction	Fédération Addiction	Bordeaux	13-14 juin 2024	Les pratiques de Rcrd en France au prisme d'une éthique du soin, dans l'atelier 17 –Alcool : accompagner avec ou sans modération
10.École nationale de la magistrature (ENM)	ENM	Montreuil	20 juin	- Les politiques pénales en matière de drogues en France. Historique et évolutions - Le traitement judiciaire des usages de drogues en France. Résultats de la recherche ANR « Réprimer et soigner »
11. Rencontres de l'Alliance contre le tabac	ACT	Vincennes	21 juin 2024	L'approvisionnement en tabac des fumeurs en France entre 2014-2022
12. 17 ^e Congrès national de l'Association française de science politique (AFSP)	AFSP	Grenoble	24 juillet 2024	Organisation/animation d'une section thématique sur les politiques de l'interdiction (2 sessions)
13. Journée marketing alcool Sud-Est	Programme INSERM/EHESS « Drogues, sciences sociales et sociétés » (D3S)	Paris	17 sept. 2024	Table ronde « Comment les acteurs institutionnels en santé soutiennent les actions et recherches pour lutter contre le marketing et le lobbying de l'alcool ? »
14.DJASE (2) journées d'addictologie du Sud-Est)	AFPBIN	Lyon	7-8 oct. 2024	Modèles de légalisation du cannabis
15.Colloque INCa/Iresp « Addictions et inégalités : perspectives de recherche en santé publique »	INCa/Iresp	Paris	10 oct. 2024	Enquêtes et dispositifs de l'OFDT dans les territoires ultramarins

Intitulé de l'événement	Organisateur(s)	Lieu	Date	Titre ou sujet de l'intervention
16. Colloque CMSEA « Jeunesse aux risques de l'addiction ? »	CMSEA	Metz	15 oct. 2024	Enquête ARAMIS 2. Conduites addictives : attitudes, représentations et motivations chez les adolescents et les jeunes adultes
17. Health without barriers, side event Lisbon Addictions Conference	EUDA	Lisbonne	21-22 oct. 2024	Drug use in French prisons. Results of the ESSPRI survey
18. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Drug use in French prisons. Results of the ESSPRI survey
19. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Same Intentions, Different Outcomes: Divergent Paths and Implementation Gaps in Cannabis Legalization in North America
20. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Smokers' careers and mental health: overlapping perspectives on cannabis and tobacco use
21. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	How to respond to real-time drug alerts in European countries?
22. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Comparing teenagers' perceived exposure to Digital Alcohol Marketing and its impact in 6 European regulation frameworks
23. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Finding your way in the complex area of behavioural addictions. An analytic framework to contextualize the literature
24. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Alcohol use disorders: patients' and professionals' perspectives
25. Lisbon Addictions	EUDA	Lisbonne	23-25 oct. 2024	Heavy episodic drinking among French adolescents between 2005 and 2022: a gender perspective
26. 13es ateliers de la pharmacodépendance et addictovigilance	CEIP-A	Biarritz	18-19 nov. 2024	Substances psychoactives identifiées dans les Régions est : données récentes du Système d'identification national des toxiques et substances (SINTES)
27. Société francophone de tabacologie (congrès annuel)	SFT	Paris	25 nov. 2024	État des lieux sur les consommations de tabac en population générale française
28. Société francophone de tabacologie (congrès annuel)	SFT	Distanciel	25 nov. 2024	L'approvisionnement en tabac des fumeurs en France, 2014-2022.
29. Réduction des risques et des dommages en milieu pénitentiaire	CHU/COREVIH/ARS	Toulouse	5 déc. 2024	La RaRD du point de vue sociologique
30. 1 ^{res} journées d'addictologie de l'océan Indien	Fédération française d'addictologie	La Réunion	5 déc. 2024	État des lieux des consommations de substances psychoactives en population générale française

Annexe 4. Liste des réunions 2024 dans le cadre du REITOX

Intitulé	Organisateur	Date	Lieu
1 ^e « Technical meeting » des responsables des points focaux	EMCDDA	12 mars 2024	Virtuel
Problematic Drug Use (PDU) expert meeting	EMCDDA	6-7 mai 2024	Virtuel
70 ^e réunion HNFP des responsables des points focaux	EMCDDA	21-23 mai 2024	Lisbonne
General Population Survey (GPS) expert meeting	EMCDDA	18-19 juin 2024	Virtuel
Groupe de travail Economic Recessions and Socioeconomic Determinants of Illicit Drug Use	EUDA	9-10 septembre 2024	Virtuel
Treatment Demand Indicators (TDI) expert meeting	EUDA	17-18 septembre 2024	Virtuel
Assemblée générale ESPAD	EUDA	23-24 septembre 2024	Slovaquie
24 ^e réunion annuelle du réseau <i>Early Warning System</i> (EWS)	EUDA	25 septembre 2024	Lisbonne
1 ^{re} réunion annuelle du <i>European Drug Alert System</i> (EDAS)	EUDA	26 septembre 2024	Lisbonne
Drug-Related Deaths (DRD) expert meeting	EUDA	1-2 octobre 2024	Virtuel
Drug-Related Infectious Diseases (DRID) expert meeting	EUDA	7-8 novembre 2024	Virtuel
Réunion de lancement du réseau Preparedness Laboratory Network (PLANET)	EUDA	12 novembre 2024	Virtuel
71 ^e réunion HNFP des responsables des points focaux	EUDA	19-21 novembre 2024	Lisbonne

Annexe 5. Liste des membres de l'assemblée générale au 31/12/2024

Présidence et vice-présidence

Présidente de l'assemblée générale	Isabelle LONVIS-ROME Personnalité qualifiée
Vice-président de l'assemblée générale	Nicolas PRISSE Président de la MILDECA

Président du collège scientifique

Président du collège scientifique	Fabien JOBARD
-----------------------------------	---------------

Membres statutaires de l'assemblée générale

MILDECA	Monsieur	Nicolas Prisse	Services du Premier ministre	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
	Madame	Valentine Fournier	Services du Premier ministre	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
Travail	Madame	Nadine L'Huillier	Ministère du Travail	Direction générale du travail Sous-direction des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail - Bureau de la politique et des acteurs de la prévention (CT1)
Santé	Madame	Élise Riva	Ministère des Solidarités et de la Santé	Direction générale de la santé – Sous-direction santé des populations et prévention des maladies chroniques – Bureau prévention des addictions SP3
Jeunesse	Monsieur	Pierre Montaudon	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) – Bureau des politiques de jeunesse SD1 A
Ville	Madame	Hélène Chapet	Ministère de la Cohésion des territoires	Agence nationale de la cohésion des territoires
Justice	Monsieur	Jordan Abedi	Ministère de la justice	Direction des affaires criminelles et des grâces (DAGC) – Bureau de la lutte contre la criminalité organisée, le terrorisme et le blanchiment
Intérieur	Madame	Stéphanie Cherbonnier	Ministère de l'Intérieur	Direction générale de la police nationale (DGPN) – Office antistupéfiants (OFAST)
	Monsieur	François De Vigny	Ministère de l'Intérieur	Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN) – Direction des opérations et de l'emploi – Sous-direction de la police judiciaire – Bureau des affaires criminelles
Diplomatie	Madame	Élise Seck	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international (DGM) – Direction du développement durable (DDD) – Sous-direction du développement humain (HUMA)
Douanes	Monsieur	Antoine Buffard	Ministère de l'Action et des Comptes publics	Direction générale des douanes et des droits indirects – Sous-direction des affaires juridiques, contentieux, contrôles et lutte contre la fraude – Lutte contre la fraude – Bureau D3
Éducation nationale	Madame	Claire Bey	Ministère de l'Éducation nationale	Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) B3-1 – Service du budget et de l'égalité des chances – Sous-direction de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives – Bureau de la santé, de l'action sociale et de la sécurité

Recherche	Madame	Myriam Baron	Ministère de l'Enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation	Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) – Service stratégie de la recherche et de l'innovation (SSRI)
Agriculture	Madame	Anne Sara	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	Direction générale de l'enseignement et de la recherche – Service de l'enseignement technique – Sous-direction des politiques de formation et d'éducation – Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion
Outre-mer	Madame	Corine Locatelli-Jouans	Ministère des Outre-mer	Sous-direction des politiques publiques – Direction générale des outre-mer – Bureau de la cohésion sociale, de la santé, de l'enseignement et de la culture
FNORS	Madame	Isabelle Tron	Fédération nationale des observatoires régionaux de santé (FNORS)	ORS Bretagne
CBCM	Madame	Lise Billard	Services du Premier ministre	Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel – Département de contrôle budgétaire
Personnalité qualifiée	Madame	Camille Spire	Représentante des usagers des centres de soins en addictologie ou des structures de réduction des risques	Présidente AIDES
Personnalité qualifiée	Monsieur	Nicolas Simon	Représentant des professionnels exerçant en centres de soins en addictologie	Professeur des universités – praticien hospitalier
Personnalité qualifiée	Madame	Valérie Sagant	Représentante des services d'application de la loi	Directrice de l'institut des études et de la recherche sur le droit et la justice

Annexe 6. Liste des 20 membres du collège scientifique (2024-2027)

Nom	Prénom	Fonction
AUBIN	Henri-Jean	Professeur des universités-Praticien hospitalier en psychiatrie et en addictologie à l'université Paris-Saclay et à l'hôpital Paul-Brousse
BERGERON	Henri	Sociologue Directeur de recherche au Centre de sociologie des organisations (CSO – Sciences po). Titulaire de la chaire « Transformation des organisations et du travail » à Sciences po
BONNAIRE	Céline	Psychologue clinicienne. Maîtresse de conférences (HDR) Institut de psychologie. Université de Paris
BAROZZI	Frédéric	Responsable du domaine stupéfiants et médicaments Service commun des laboratoires (SCL) de Paris, à Massy Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)/Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF)
CARRASCO	Valérie	Statisticienne Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)
DUDOUET	François-Xavier	Sociologue. DR CNRS Université Paris-Dauphine - IRISSO (UMR CNRS INRA 7170-1427)
GAGNON	François	Chercheur senior et conseiller politique spécial Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS)
JOBARD	Fabien	Politiste. DR CNRS CNRS/CESDIP (UMR CNRS 8183)
LUQUIENS	Amandine	Psychiatre addictologue – PH, CHU Nîmes Membre du centre de recherche en épidémiologie et santé des populations (CESP)- INSERM U1018
MALLET	Luc	Professeur de psychiatrie Département médical-universitaire IMPACT (innovation en santé mentale, psychiatrie et addictologie), CHU Henri Mondor, AP-HP, Créteil
MASSIN	Sophie	Professeure des universités en sciences économiques à l'université de Lille Chercheuse au LEM (Lille Économie Management) / UMR 9221
MELCHIOR	Maria	Chercheuse en épidémiologie sociale à l'INSERM, actuellement responsable de l'équipe de recherche en épidémiologie sociale (ERES) au sein de l'institut Pierre-Louis d'épidémiologie et de santé publique (IPLESPI), UMRS 1136
MILLOT	Ana	Ingénierie de recherche en marketing social EHESP - ARENES (UMR CNRS 6051/INSERM U1309 RSMS)
NAASSILA	Mickael	Professeur de physiologie. Directeur unité INSERM UMRS1247 Université de Picardie Jules-Verne (UPJV)/INSERM
POLLAK	Catherine	Économiste, sous-directrice adjointe de l'observation de la santé et de l'Assurance maladie, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
QUATREMÈRE	Guillemette	Chargée d'étude et de recherche. Santé publique France - Direction de la prévention et promotion de la santé
ROMO	Lucia	Professeur de psychologie clinique Université Paris-Nanterre, UFR sciences psychologiques et sciences de l'éducation (SPSE)
SENTENAC	Jérôme	Chef du pôle stratégie au sein de la division des études, de l'analyse stratégique et des relations internationales de l'Office anti-stupéfiants du ministère de l'Intérieur (OFAST)
VIEIRA	Ophélie	Ingénierie en chimie analytique Chef de la section stupéfiants du laboratoire de police scientifique de Paris au sein du service national de police scientifique (SNPS)
ZOBEL	Frank	Sociologue Directeur adjoint et co-responsable du secteur recherche d'addiction Suisse (Lausanne) membre de la commission fédérale suisse en matière d'addictions (CFANT)

Annexe 7. Suivi du contrat d'objectifs et de performance 2022-2024

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2022-2024 de l'OFDT a été signé en 2022 avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) qui assure la tutelle administrative du groupement d'intérêt public (GIP) après son approbation par l'assemblée générale.

À partir de l'évaluation du premier COP (2019-2021) et d'un diagnostic partagé entre la MILDECA et l'OFDT, le COP 2022-2024 fixe trois objectifs stratégiques déclinés en 16 indicateurs opérationnels.

Pour mémoire, les objectifs stratégiques du COP 2022-2024 sont les suivants :

- objectif n° 1 : produire et valoriser des connaissances sur le phénomène des drogues et des addictions ;
- objectif n° 2 : apporter un appui à la MILDECA, aux autres membres du GIP et à l'EMCDDA ;
- objectif n° 3 : garantir une gestion optimisée de l'OFDT.

Le tableau ci-après reprend le suivi de chacun des indicateurs actualisés pour l'année 2023, les trois objectifs ayant été majoritairement atteints.

Pour l'objectif 1, si l'année 2022 n'avait pas permis de tenir l'objectif de 23 publications, l'année 2023 a été aussi productive que prévu (23 publications et 2 terrains d'enquête réalisés). L'objectif 2024, rehaussé à 25 publications, devrait être assuré grâce à un effort renforcé de planification des publications. À noter que l'enquête ENA-CAARUD, initialement prévue dans le COP, fait actuellement l'objet d'une refonte et donnera lieu à une enquête nouvelle, élargie, financée par le FLCA (ACCES).

Concernant l'objectif 2, les fiches territoriales mises à jour en fin d'année 2021 n'ont pas pu être actualisées en raison de l'absence de données disponibles, liée au décalage des enquêtes en population générale du fait de la crise sanitaire. Les fiches seront actualisées au fil de l'eau en 2024 (intégration des résultats ESCAPAD 2022 pour les jeunes) et 2024 (intégration des résultats EROPP 2023 pour les adultes).

Enfin, concernant l'objectif 3, les dépenses de la fonction support sont inférieures à la cible, mais restent à un niveau élevé du fait du coût d'occupation des locaux sur lesquels l'OFDT n'a pas de prise car les contrats sont directement gérés par les services du Premier ministre (fluides, gardiennage). Cette situation constitue un point d'attention de la part de l'OFDT relayée à la DSAF et à la MILDECA.

Les dépenses d'observation représentent 81 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en dépassement par rapport à la cible (68 %), mais la majorité des dépenses proviennent d'études financées par le FLCA.

Les ressources propres sont de 38 %, soit + 18 % par rapport à la cible. Ces recettes proviennent des financements obtenus via le FLCA.

Suivi des indicateurs COP MILDECA-OFDTT 2022-2024

N°	OBJECTIFS/INDICATEURS	2022	2023	2024	
	1 - Produire et valoriser des connaissances	Cible	Réalisé	Cible	Réalisé
Nombre de productions					
1A	Série Tendances	8	8	7	7
	Autres séries ou rapports d'études	15	10	16	17
	Enquêtes pluriannuelles	EnCLASS, ESCAPAD	Réalisées	EROPP ESSPRI	Réalisées
Valorisations scientifiques					
1B	Participation à un événement	20	54	22	43
	Contribution à des travaux externes	> 8	9	> 8	18
Valorisations médiatiques					
	Contacts médias	180	188	190	278
	Valorisations multimédias	4	5	5	4
1C	Lettres d'information	13	13	14	15
	Nombre d'abonnés	3 950	4 157	3 975	3 631 (changement de comptage)
2 - Expertise membres du GIP/EMCDDA					
Appui mobilisation territoriale					
2A	Nombres indicateurs actualisés (base 12)	E-Games ; TREND outre- mer (Martinique)	Réalisés	EROPP ; ESCAPAD ; ESSPRI ; EnCLASS	Réalisés
	Expertise et appui méthodologique (résultats)			TABATRAJ ; NOVURC lieux en ligne ; TUPSALCO ; ESCAPAD (OM)	Réalisés
Obligations Union européenne EMCDDA/EUDA					
2C	Production rapport national	31 oct.	Réalisé	31 oct.	Réalisé
	Obligation de suivi 5 indicateurs - EMCDDA/EUDA	30 sept.	Réalisés	30 sept.	4 sur 5 réalisés
	Réponse à des demandes ponctuelles de l'EMCDDA/EUDA	Réalisation	5	Réalisation	5
3- Optimiser la gestion de l'OFDT					
3A	Démarche de pérennisation	Sécurisation budgétaire (1/2)	Réalisée	Sécurisation budgétaire (2/2)	En voie de sécurisation
	Poids des dépenses par destination				Préparation cycle 2025-2027
3B	Dépenses support	18 %	21 %	18 %	18 %
	Dépenses valorisation	14 %	11 %	14 %	14 %
	Dépenses observations	68 %	68 %	68 %	68 %
3C	Financements hors SCSP	> 20 %	23 %	> 20 %	> 20 %

Annexe 8. Mesures d'audience et de téléchargements sur le site Internet de l'OFDT

Téléchargements des publications mises en ligne en 2024

(par ordre d'importance au regard du nombre de téléchargements à m + 1)

Publications 2024	Date de mise en ligne (2024)	Nb de téléchargements J + 3	Nb de téléchargements J + 7	Nb total de téléchargements m + 1
Coût social des drogues	31 juil.	263	471	760
Bilan alcool 2022	28 nov.	185	279	621
Théma cocaïne	27 mars	170	91	612
Bilan 2021 offre stupéfiants	20 janv.	45	171	325
EMOA analyse sociologique	21 août	37	69	291
<i>Tendances</i> n° 154 - TREND 2021	23 janv.	111	154	284
Rapport sur les addictions comportementales	25 sept.	62	123	264
<i>Tendances</i> n° 156 EMOA	25 avr.	72	97	225
<i>Tendances</i> n° 155 - ESCAPAD 2022	9 mars	85	123	236
Bilan tabac 2022	25 mai	29	74	213
<i>Tendances</i> n° 160 - TREND 2022	15 déc.	0	0	213
Bilan TSO 2023	18 avr.	0	42	170
<i>Tendances</i> n° 157 JAH ESCAPAD 2022	26 oct.	24	50	167
Sorties du tabagisme	17 juil.	25	61	150
<i>Tendances</i> n° 158 ASTRACAN 2	27 nov.	59	77	123
<i>Tendances</i> n° 159 ASTRACAN 1	27 nov.	49	70	117
Rapport Pays de la Loire	17 avr.	28	52	114
Bilan JAH 2022	28 août	40	68	136
Bilan RECAP 2020	28 févr.	30	49	91
DEI n° 16 crack au Brésil	26 juin	20	28	41
Astracan CB-Québec-Ontario	23 avr.	4	4	4

Téléchargements à m + 1 des derniers bilans annuels alcool, tabac et JAH

Bilan 2024	Bilan 2023	Bilan 2022	Bilan 2021	Bilan 2020
Bilan alcool	277	279	649	284
Bilan tabac	168	213	379	268
Bilan JAH	65	136	174	/

Les baisses observées en 2024 ne reflètent pas la réalité étant donné le temps réglage assez long de notre nouvel outil de gestion des cookies (cf. supra)

Publications mises en ligne avant 2024 encore téléchargées plus de mille fois en 2024

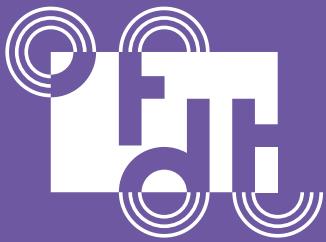
Publication	Date de mise en ligne	Nb de téléchargements en 2024
DACC 2022	mai 22	5 178
Bilan alcool 2022	nov. 23	1 383
<i>Tendances</i> n° 155 - ESCAPAD 2022	mars 23	1 362
Note bilan dépénalisation Portugal	juin 21	1 077

Source MATOMO

Annexe 9. Liste des sigles

ANSM	Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
ARAMIS	Attitudes, représentations, aspirations et motivations lors de l'initiation aux substances psychoactives
ARS	Agence régionale de santé
ASTRACAN	Analyse stratégique des politiques de régulation du cannabis
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CEIP	Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance
CERMES 3	Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale et société
CJC	Consultation jeunes consommateurs
CNAM	Caisse nationale de l'assurance maladie
CNAM TS	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DACG	Direction des affaires criminelles et des grâces
DGCCRF	Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGDDI	Direction générale des douanes et des droits indirects
DGESCO	Direction générale de l'enseignement scolaire
DGGN	Direction générale de la gendarmerie nationale
DGM	Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international
DGPN	Direction générale de la police nationale
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DGS	Direction générale de la santé
DJEPVA	Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
DRD	Drug-Related Deaths (indicateur de l'EUDA relatif à la mortalité liée aux drogues)
DRID	Drug-Related Infectious Diseases (indicateur de l'EUDA relatif aux maladies infectieuses liées aux drogues)
DROM	Départements et régions d'outre-mer
EHESP	École des hautes études en santé publique
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
EMCDDA	European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction (Observatoire européen des drogues et des toxicomanies)
EMOA	Étude sur les usages de médicaments opioïdes antalgiques
EnCLASS	Enquête nationale en collège et en lycée chez les adolescents sur la santé et les substances
EROPP	Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes de la population française
ESCAPAD	Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (OFDT)
ESPAD	European School Survey Project on Alcohol and other Drugs (EUDA-INSERM)
ESSPRI	Enquête sur la santé et les substances en prison

EUDA	European Union Drugs Agency (Agence de l'Union européenne sur les drogues)
EWS	Early Warning System (Système de surveillance européen – EUDA/Europol)
FNORS	Fédération nationale des observatoires régionaux de santé
GIP	Groupement d'intérêt public
GPS	General Population Survey (Indicateur de l'EUDA relatif aux enquêtes en population générale)
HBSC	Health Behaviour in School-Aged Children
INCa	Institut national du cancer
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
IRESP	Institut de recherche en santé publique
MILDECA	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives
NPS	Nouveaux produits de synthèse
OFAST	Office antistupéfiants
OFDT	Observatoire français des drogues et des tendances addictives
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
PDU	Problematic Drug Use (indicateur de l'EUDA relatif aux usages problématiques de drogues)
RECAP	Recueil commun sur les addictions et les prises en charge (OFDT)
REITOX	Réseau européen d'information sur les drogues et les toxicomanies
REPESO	Recherche « réprimer et soigner »
SCL	Service commun des laboratoires
SINTES	Système d'identification national des toxiques et des substances (OFDT)
SpF	Santé publique France
TABAPRI	Réduire le tabagisme en établissement pénitentiaire : programme de recherche interventionnelle
TABATRAJ	Étude sur les trajectoires de consommation et de sortie du tabagisme
TAO	Traitements par agonistes opioïdes
TDI	Treatment Demand Indicator (indicateur de l'EUDA relatif aux demandes de traitement)
TREND	Tendances récentes et nouvelles drogues (OFDT)
TSO	Traitements de substitution aux opioïdes
UMR	Unité mixte de recherche



Observatoire français des drogues et des tendances addictives
69 rue de Varenne 75007 Paris
Tél : 01 41 62 77 16
e-mail : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

N° ISBN : 978-2-488392-07-5